



**PLAN DE GESTION 2018-2027 DE LA
RESERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ILE
DU GRAND-CONNÉTABLE**

Tome 3 : Fiches action



Groupe d'Etude
et de Protection
des Oiseaux en Guyane

Réserve naturelle de l'Île du Grand-Connétable

Association GEPOG

431 route d'Attila Cabassou, 97354 Rémire-Montjoly

05.94.39.00.45

connetable@gepog.org

<http://www.reserve-connetable.com/>

Financeur : DEAL Guyane

Rédaction :

Kévin Pineau (Conservateur)

Amandine Bordin (Chargée de mission milieu marin)

Jérémie Tribot (Garde-technicien)

Quentin d'Orchymont (Garde-technicien)

Citation : Pineau K., Bordin A., d'Orchymont Q. et Tribot J. (2018). Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Grand-Connétable. Tome 3, Fiches action. 86 p.

Photo de couverture : Mise à l'eau de l'embarcation de la réserve (Crédit : RNNC/N.Defaux).

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
LEGENDE	5
CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL	6
CS1 SUIVI DE LA REPRODUCTION DES FREGATES SUPERBES.....	7
CS2 SUIVI DE LA REPRODUCTION DES STERNES COLONIALES (STERNES DE CAYENNE ET STERNES ROYALES) A LA RNGC & AUX BM ..	8
CS3 SUIVI DE LA REPRODUCTION DES MOUETTES ATRICILLES A LA RNGC & AUX BM	10
CS4 SUIVI DE LA REPRODUCTION DES NODDIS BRUNS	11
CS5 SUIVI DE LA REPRODUCTION DES STERNES FULIGINEUSES A LA RNGC & AUX BM	12
CS6 SUIVI DE L'INTERACTION ET DE L'IMPACT DE L'IGUANE VERT SUR LES STERNES COLONIALES	13
CS7 ACQUISITION DE DONNEES METEOROLOGIQUES SUR L'ILE	15
CS8 SUIVI DE LA POPULATION DE MEROU GEANT	16
CS9 SUIVI DE LA POPULATION DE TORTUES VERTES JUVENILES	17
CS10 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX (DCE)	18
CS11 SUIVI DU BENTHOS DES HABITATS ROCHEUX	19
CS12 SUIVI DE L'ICHTYOFaUNE AU STADE LARVAIRE	20
CS13 SUIVI DES OISEAUX EN ALIMENTATION	21
CS14 SUIVI DE LA POPULATION DE DAUPHIN DE GUYANE	22
INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL	23
IP1 ASSURER UNE VEILLE ET UNE ERADICATION DES RATS	24
IP2 MISE EN SOL NU DE LA PLATEFORME A STERNES	25
IP3 TESTER LA PERENNISATION DE LA PLATEFORME A STERNES	26
IP4 EVALUER L'IMPACT DE LA DYNAMIQUE VEGETALE SUR LES OISEAUX	28
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT.....	29
SP1 POSE ET ENTRETIEN DE LA SIGNALETIQUE	30
SP2 SURVEILLANCE PASSIVE	31
SP3 REALISER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE SUR LA RNGC	32
PRESTATIONS DE CONSEILS, ETUDES ET INGENIERIE	33
EI1 EVALUATION DE L'ETAT DES MURS DE SOUTENEMENT	34
EI/SP2 RETIRER LES FILETS EXISTANTS ET DEVELOPPER LES TECHNIQUES DE RETRAIT DES FILETS	35
EI3 CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE SEDIMENTAIRE DANS LES ZONES ROCHEUSES.....	36
MANAGEMENT ET SOUTIEN	38
MS1 METTRE EN ŒUVRE UNE REGLEMENTATION INTERDISANT LE SURVOL DE LA RESERVE	39
MS2 ENCADREMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE ET D'AMENAGEMENT	40
MS3 PROTECTION DES ZONES D'ALIMENTATION DES OISEAUX MARINS.....	41
MS4 PROTECTION DES BATTURES DE MALMANOURY ET REDACTION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ACTION	42
MS5 FAVORISER LA PRESENCE DES MOYENS DE L'AEM ET DE L'ULAM DANS LA RNGC.....	43
MS6 FAVORISER LE SIGNALLEMENT DES FILETS DERIVANTS ET FANTOMES DANS LA RNGC.....	44
MS7 APPUYER LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION DURABLE ET CONCERTEE DU MEROU GEANT	45
MS8 PARTICIPER A LA GESTION INTEGREE DE LA PECHE COTIERE	46
MS9 PARTICIPER AUX REUNIONS ET COMMISSIONS TRAITANT DU MILIEU MARIN (CONSEIL MARITIME ULTRAMARIN, ETC.)	47
MS10 PARTICIPER AUX RESEAUX SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES TRAITANT DU MILIEU MARIN (GDR LIGA, REG, PNATM, CAR- SPAW, ETC.)	48
MS11 ACTUALISER ANNUELLEMENT LE TOME 1 « ÉTAT DES CONNAISSANCES »	49
MS12 DEVELOPPER, METTRE EN PLACE ET ALIMENTER LES TABLEAUX DE BORD DE LA RESERVE	50
MS13 EVALUER LE PLAN DE GESTION A 5 ANS ET A 10 ANS	51

MS14 REDIGER LE PLAN DE GESTION SUIVANT	52
MS15 RECRUTER, FORMER ET ASSURER LA GESTION QUOTIDIENNE DU PERSONNEL ET DES STAGIAIRES	53
MS16 VEILLER A L'ADEQUATION ENTRE LE PLAN DE CHARGE ET L'ENSEMBLE DES ACTIONS A L'ANNEE	54
MS17 PREPARER, EXECUTER ET SUIVRE LE BUDGET DE LA RESERVE, REALISER LES DEMANDES DE FINANCEMENT	55
MS18 REDIGER LES RAPPORTS D'ACTIVITE ANNUELS	56
MS19 MAINTENIR L'OPERATIONNALITE MATERIELLE, TECHNIQUE ET INFORMATIQUE AINSI QUE LES LOCAUX TECHNIQUES.....	57
MS20 ORGANISER ET ALIMENTER EN CONTINU LES BASES DE DONNEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DE LA RESERVE	58
MS21 ANIMER LES SUJETS TRAITANT DE LA RESERVE AU SEIN DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE.....	59
MS22 ANIMER LE COMITE CONSULTATIF DE GESTION DE LA RESERVE.....	60
MS23 PARTICIPER AUX REUNIONS DES INSTANCES ET RESEAUX (CENG, RNF, RAMSAR, ETC.)	61
PARTICIPATION A LA RECHERCHE.....	62
PR1 AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR L'ETAT SANITAIRE DES OISEAUX.....	63
PR2 ACCOMPAGNER ET FAVORISER LES PROJETS D'INVENTAIRE, DE SUIVI ET DE RECHERCHE SUR LES HABITATS MARINS ROCHEUX DE LA RNGC ET LES ESPECES ASSOCIEES	64
PR3 ACQUISITION DE DONNEES SUR L'ECOLOGIE DU MEROU GEANT	65
PR4 ACCOMPAGNER ET FAVORISER LES PROJETS DE SUIVI ET DE RECHERCHE SUR LES HABITATS MARINS DE GUYANE ET LES ESPECES ASSOCIEES	67
PR5 ACCOMPAGNER ET FAVORISER LES PROJETS D'INVENTAIRE, DE SUIVI ET DE RECHERCHE SUR L'HABITAT PELAGIQUE DE LA RNGC ET LES ESPECES ASSOCIEES (EN PARTICULIER L'ICHTYOFaUNE)	68
PR6 IDENTIFIER ET QUANTIFIER LE ROLE FONCTIONNEL DE LA RESERVE (SERVICES ECOSYSTEMIQUES). ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
PR7-1 ETUDE SUR L'ECOLOGIE ALIMENTAIRE DES OISEAUX MARINS NICHEURS (REPRODUCTION)	70
PR7-2 ETUDE SUR LES DEPLACEMENTS DES OISEAUX MARINS NICHEURS EN MIGRATION, DISPERSION	71
PR8 IDENTIFICATION DES INTERACTIONS AVEC LES ACTIVITES ANTHROPIQUES.....	72
PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION	73
PA1 SENSIBILISER ET INFORMER LES PECHEURS PROFESSIONNELS	74
PA2 FAVORISER LE SIGNALLEMENT DE PECHE INN DANS LA RNGC ET DANS L'EST GUYANAIS	75
PA3 DEVELOPPER UNE AIRE MARINE EDUCATIVE SUR L'ILE DE CAYENNE	76
PA4 CREER OU MOBILISER DES OUTILS ET DES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES.....	77
PA5 ORGANISER OU PARTICIPER A DES MANIFESTATIONS ORGANISEES SUR LE TERRITOIRE	78
PA6 ORGANISER OU PARTICIPER A DES SORTIES NATURE.....	79
PA7 FAVORISER LES SCIENCES PARTICIPATIVES	80
PA8 ENCADRER ET ACCOMPAGNER LES OPERATEURS TOURISTIQUES QUI EXCERCENT DANS LA RESERVE.....	81
PA9 DIALOGUER AVEC LES OPERATEURS TOURSITIQUES QUI EXCERCENT EN MER EN GUYANE ET LES SENSIBILISER.....	82
PA10 DIALOGUER AVEC LES USAGERS DE LA MER EN GUYANE (ACTIVITES NAUTIQUES DE LOISIR, PECHE, PLAISANCE, ETC.) ET LES SENSIBILISER.....	83
CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE	84
CC1 CREER ET DIFFUSER DES OUTILS DE VULGARISATION ORIGINAUX ET MODERNES (SITE INTERNET, VISITE VIRTUELLE, FILMS, ETC.)	85
CC2 COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS DE LA RESERVE (LETTRE D'INFORMATION, RESEAUX SOCIAUX, MEDIAS, ETC.)	86

LEGENDE

CODES DES ACTIONS	DESCRIPTION
CS	Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel
IP	Intervention sur le Patrimoine naturel
SP	Surveillance du territoire et Police de l'environnement
EI	Prestations de conseils, Etudes et Ingénierie
MS	Management et Soutien
PR	Participation à la Recherche
PA	Prestations d'accueil et d'Animation
CC	Création de supports de Communication et de pédagogie
CI	Création et Entretien d'infrastructures d'accueil

PRIORITE DES ACTIONS	DESCRIPTION
1	Action indispensable à la gestion de base de la réserve naturelle
2	Action importante pour la bonne gestion de la réserve naturelle

CS

Connaissance
et Suivi
continu du
patrimoine
naturel



CS1 Suivi de la reproduction des Frégates superbes

Priorité	1																				
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																				
Description	<p>La réserve met en œuvre tous les ans un suivi de la population nicheuse de Frégates superbes. Ce suivi se déroule en deux phases : un comptage global de la population nicheuse réalisé une fois par an pendant le pic de reproduction de l'espèce (en novembre/décembre), puis une fois par mois, plusieurs secteurs définis de l'île sont suivis afin d'évaluer le succès de reproduction, le % de jeunes à l'envol. Une veille sanitaire des oiseaux est réalisée suite aux épizooties survenues depuis 2005.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Île du Grand-Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> Comptage global de la colonie : >1 fois/an (novembre/décembre) Suivi du succès reproducteur et veille sanitaire : 1 fois/mois 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<p>2 types de suivis sont mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Comptage de la population nicheuse insulaire : réalisé au moins 1 fois tous les ans durant la période de reproduction de l'espèce (novembre/décembre). Pour faciliter le comptage, l'île est divisée en secteurs comptés indépendamment. Le total est ensuite réalisé pour obtenir une estimation du nombre de couples nicheurs. Ce chiffre peut être ainsi comparé aux années précédentes afin d'estimer l'évolution des effectifs. Évaluation du succès de reproduction et veille de l'état sanitaire des oiseaux : ce comptage est réalisé une fois/mois et n'est pratiquée que sur 2 ou 3 secteurs bien définis de l'île où le comptage des oiseaux est aisé. Lors de chaque comptage, le nombre de couples en couvaison, le nombre d'œufs et le nombre de jeunes sont dénombrés et leur âge évalué. En comparant ensuite les effectifs mois après mois, il est possible de déterminer le nombre d'échecs de reproduction, à quel stade ils ont eu lieu (œuf abandonné, poussin mort, etc.) et éventuellement la cause de cet échec. <p>Comptage annuel : 2 à 3 journées de terrain à deux agents</p> <p>Comptage mensuel : 1 journée de terrain par mois</p>																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : bénévoles 																				
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Formation des bénévoles : au comptage de la colonie et aux secteurs comptés, à l'évaluation de l'état sanitaire des oiseaux Matériel : matériel de suivi (jumelles, appareils photo, livret technique, carnet de terrain) 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																				

		CS2 Suivi de la reproduction des sternes coloniales (Sternes de cayenne et Sternes royales) à la RNGC & aux BM																															
Priorité	1																																
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																																
Description	<p>La réserve met en œuvre tous les ans un suivi de la population nicheuse des sternes coloniales. Ce suivi se déroule en différentes étapes et sur des périodes différentes. En premier lieu, il s'agit de réaliser un premier comptage complet des différentes zones de reproduction durant le pic de présence des couples nicheurs. Dans un second temps, il s'agit de déterminer le succès reproducteur des deux espèces, à différents stades, en s'appuyant sur d'autres méthodes : observation directe depuis les affûts placés autour de la plateforme principale, utilisation d'appareils photo à déclenchement automatique et marquage des jeunes individus.</p> <p>La réserve assure également un comptage annuel des espèces de sternes coloniales en reproduction sur les battures de Malmanoury.</p>																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Île du Grand-Connétable Battures de Malmanoury 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> Comptage global des couples nicheurs : 1 fois/an (en général mi-mai) Suivi du succès reproducteur : de mi-mai à fin juillet 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<p>Comptage de la population nicheuse de sternes coloniales : réaliser à minima 1 fois tous les ans (en général mi-mai) au moment où le nombre de sternes en couvaison est le plus élevé. Ce comptage est effectué sur photo et à l'aide d'un logiciel cartographique (QGIS). Pour traiter ces photographies de manière optimale, l'équipe technique utilise des appareils photo reflex numériques pour s'assurer de la bonne détermination des deux espèces de sternes. Cette méthode est essentiellement utilisée sur le secteur de l'île dit « Plateforme à sternes ». Cependant, sur d'autres zones de l'île également occupées par les sternes, et où la prise de photo s'avère impossible, le comptage est fait à vu directement sur le terrain. Ce chiffre peut être ainsi comparé aux années précédentes afin d'estimer l'évolution des effectifs. Au-delà du comptage annuel, il est préconisé de procéder à un comptage à minima tous les 15 jours depuis le début de l'installation des sternes pour connaître la phénologie d'installation de la colonie.</p> <p>Un comptage est réalisé sur les battures de la Malmanoury en prospectant à pied dans la limite du possible les différents îlots.</p> <p>Évaluation du succès de reproduction : à l'heure actuelle, différents protocoles sont testés pour assurer un suivi du succès reproducteur des sternes :</p> <p>Observation directe depuis les affûts : ce protocole ne peut-être mis en pratique que dans une période allant de la couvaison au regroupement des jeunes en crèche. En effet, ces observations nécessitent de pouvoir suivre pendant plusieurs sessions de quelques heures les mêmes poussins.</p> <p>Pose d'appareils photo à déclenchement automatique : cette méthode est complémentaire aux observations faites depuis les affûts. Elle permettra de suivre sur des périodes plus longues et en continu des secteurs de la plateforme. Ces appareils devront être mis en place avant l'arrivée des sternes sur la plateforme ou installés à l'intérieur des affûts si les premières couvaisons ont déjà eu lieu.</p> <p>Lorsque plus aucune sterne ne couve sur la plateforme en fin de saison de reproduction, des opérations de baguages sont menées par l'équipe technique. Il s'agit de pénétrer sur la plateforme et de capturer le plus de poussins possible dans un délai très court afin de limiter au maximum le dérangement. Après avoir identifié les poussins, une bague métal du MnHn de Paris ainsi qu'une bague « DARVIC » sont posées sur l'oiseau. Cette opération pourrait à</p>																																

	terme nous permettre d'estimer un taux de survie durant les premières années de vie des sternes.
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : bénévoles
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Formation des bénévoles : au suivi des poussins en affût, à l'analyse des images issues des pièges-photos ainsi qu'à la capture et à la manipulation des oiseaux • Matériel : matériels de suivis (jumelles, appareils photo, pièges-photos, carnet de terrain, matériel de baguage)
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Recherche éventuelle de financements pour Malmanoury

CS3 Suivi de la reproduction des Mouettes atricilles à la RNGC & aux BM

Priorité	1																					
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																					
Description	<p>En Guyane, il existe deux sites où la Mouette atricille se reproduit : l'île du Grand-Connétable et les Battures de Malmanoury dans une moindre mesure. La réserve accueille une colonie importante qui se trouve être la plus méridionale pour l'espèce. Cette caractéristique confère donc au Grand-Connétable une importance toute particulière pour la conservation de cette mouette. Le suivi des effectifs reproducteurs est donc réalisé chaque année : une estimation de la population nicheuse insulaire et un suivi par bagues colorées.</p>																					
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Île du Grand-Connétable • Battures de Malmanoury 																					
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Comptage global de la colonie : 1 fois/an (saison de reproduction) • Plusieurs missions de baguage organisées chaque année 																					
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #a6c9ff;"></td><td style="background-color: #a6c9ff;"></td></tr> </table>		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Comptage de la population nicheuse insulaire : le protocole de comptage des Mouettes atricilles est assez similaire à celui des Frégates superbes, bien que plus difficile à mettre en œuvre. En effet, les mouettes nichent partout sur l'île et dans tous les milieux, même dans les secteurs les plus escarpés. Un comptage est réalisé une fois par an en période de reproduction (au moment estimé de la présence du maximum de couples). L'île est divisée en secteurs afin de faciliter le dénombrement et le total de chaque secteur est ensuite effectué pour comparer le nombre de couples nicheurs avec les années précédentes. • Baguage couleur : les bagues colorées permettent de suivre individuellement chaque oiseau marqué sans avoir besoin de les recapturer. Le code inscrit sur la bague est lisible de loin grâce à des jumelles. Cette technique permet donc de travailler sur la fidélité au site, le taux de retour des jeunes oiseaux ou encore le taux de survie de l'espèce. Sur la réserve du Grand-Connétable, les oiseaux adultes sont capturés à l'aide de filets verticaux, alors que les jeunes oiseaux en âge d'être marqués sont capturés au sol à la main. Lors de l'opération de baguage, différentes mesures biométriques sont prises avant de relâcher l'oiseau. 																					
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : bénévoles 																					
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Formation des bénévoles : au comptage de la colonie et aux secteurs comptés • Matériel : matériel de suivi (jumelles, appareils photo, carnet de terrain) 																					
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																					

CS4 Suivi de la reproduction des Noddis bruns

Priorité	1																					
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																					
Description	<p>L'équipe technique de la réserve procède chaque année à un comptage complet du nombre de couples nicheurs de Noddis bruns dans le but de déterminer l'évolution pluriannuelle du nombre de couples présents sur la réserve.</p> <p>En complément de ce comptage général, un suivi particulier de plusieurs nids permettra d'estimer le taux de succès à l'envol. Pour ce faire, entre une dizaine et une vingtaine de nids sont choisis et suivis mensuellement.</p> <p>Quelques actions de baguage de poussins seront menées pour, à terme, obtenir des données sur le taux de survie des jeunes individus après leur départ de l'île.</p>																					
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Île du Grand-Connétable 																					
Période	<ul style="list-style-type: none"> Comptage global des couples nicheurs : 1 fois/an (en général mi-mai) Suivi du succès reproducteur : de mi-mai à fin juillet 																					
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie	<p>Divers types de suivis sont mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Comptage de la population nicheuse de Noddis bruns : réalisé une fois tous les ans quand le nombre de couples installés dans les cavités est considéré comme le plus élevé. Ce comptage est effectué à vu, en prospectant dans la mesure du possible toutes les zones de l'île favorables à la nidification des Noddis. Certains secteurs de l'île ne peuvent être observés que depuis la mer, une partie du comptage est donc exécuté depuis le bateau de la réserve. Ce chiffre peut être ainsi comparé aux années précédentes afin d'estimer l'évolution des effectifs. Évaluation du succès de reproduction : <p>Afin d'estimer un taux de survie des jeunes Noddis bruns jusqu'à l'envol, entre une dizaine et une vingtaine de nids sont choisis pour être suivis régulièrement. Les noddis nichant dans des cavités plus ou moins profondes, les nids désignés permettent aux observateurs de déterminer aisément les différents stades d'évolutions des jeunes. Un portfolio permettant la localisation des nids est édité chaque année.</p> <p>Le baguage des jeunes individus s'effectue dans les cavités accessibles directement par l'équipe technique (captures directes à la main). Quand les poussins sont considérés comme suffisamment développés, une bague métal du MnHn de Paris ainsi qu'une bague « DARVIC » sont posées sur l'oiseau. Cette opération pourrait permettre à terme d'estimer un taux de survie durant les premières années de vie des Noddis bruns ainsi que la fidélité des adultes.</p>																					
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : bénévoles 																					
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Formation des bénévoles : au suivi des cavités de Noddis bruns, à la capture et à la manipulation des oiseaux Matériel : matériel de suivi (jumelles, appareils photo, portfolio, carnet de terrain, matériel de baguage) 																					
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																					

CS5 Suivi de la reproduction des Sternes fuligineuses à la RNGC & aux BM

Priorité	1																					
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																					
Description	<p>L'équipe technique de la réserve procède chaque année à un comptage complet du nombre de couples nicheurs de Sternes fuligineuses de l'île, dans le but de déterminer l'évolution pluriannuelle du nombre de couples présents sur la réserve.</p> <p>La sterne fuligineuse niche isolément dans des petites dépressions du sol sous le couvert végétal ce qui rend le suivi des nids quasiment impossible. Seules des actions de baguage opportunistes de poussins seront menées pour à terme, obtenir des données sur le taux de survie des jeunes individus après leur départ de l'île</p> <p>La réserve assurera également un comptage annuel des Sternes fuligineuses en reproduction sur les battures de Malmanoury.</p>																					
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Île du Grand Connétable • Battures de Malmanoury 																					
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Comptage global des couples nicheurs : 1 fois/an 																					
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6699cc;"></td><td style="background-color: #6699cc;"></td></tr> </table>		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Comptage de la population nicheuse de Noddis bruns : réalisé une fois tous les ans et durant toute la saison de reproduction. Ce comptage est effectué à vu, en prospectant dans la mesure du possible, toutes les zones de l'île favorables à la nidification des Sternes fuligineuses. Compte tenu de la difficulté à accéder à certains secteurs de l'île, le comptage sera enrichi à chaque nouveau contact d'un couple. Ce chiffre peut être ainsi comparé aux années précédentes afin d'estimer l'évolution des effectifs. • Marquage des jeunes : le baguage des jeunes individus s'effectue au moment où l'équipe technique organisera la capture des poussins de mouettes pour profiter de ces déplacements pour capturer les jeunes individus directement à la main et leur poser une bague métal du MNHN de Paris ainsi qu'une bague « DARVIC ». Cette opération pourrait à terme nous permettre d'estimer un taux de survie durant les premières années de vie des Sternes fuligineuses. 																					
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : bénévoles 																					
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Formation des bénévoles : à la capture et à la manipulation des oiseaux • Matériel : matériels de suivis (jumelles, appareil photo, carnet de terrain, matériels de baguages) 																					
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																					

CS6 Suivi de l'interaction et de l'impact de l'Iguane vert sur les sternes coloniales

Priorité	2																					
OLT		OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																				
Description		<p>L'Iguane vert (<i>Iguana iguana</i>) a été observé pour la première fois sur l'Île du Grand-Connétable en 1996. Deux hypothèses pourraient expliquer les raisons de sa présence: une colonisation via notamment des radeaux naturels (troncs, amas de végétations, etc.) ou une colonisation d'origine anthropique volontaire ou non. Compte tenu des conditions favorables à sa prolifération (absence de prédateur et nourriture abondante), la présence de cette espèce sur l'île a engendré des impacts directs en réduisant l'habitat préférentiel des Sternes fuligineuses en broutant le couvert végétal qui était utilisé comme abri pour la nidification. Des impacts indirects sont aussi constatés lorsque les iguanes traversent la colonie de sternes provoquant alors des décollages intempestifs des oiseaux pendant la couvaison et qui entraînent une augmentation des prédatations d'œufs par les mouettes. Lors de la rédaction du plan de gestion 2013-2017, le CSRPN a sollicité l'équipe gestionnaire pour étudier rigoureusement les impacts potentiels de la population d'iguanes sur la reproduction des sternes coloniales et de déterminer si des actions de gestion devraient être envisagées pour contrôler la population d'Iguanes verts sur la réserve. Pour répondre à ces interrogations, l'équipe a travaillé sur la taille et la dynamique de la population d'Iguanes verts présente sur l'île et un suivi protocolé des interactions iguane/sternes.</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> Île du Grand-Connétable 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> Estimation et suivi de la population d'Iguanes verts : 2 à 3 sessions de capture de 2 jours durant la saison sèche tous les 2 à 4 ans Evaluation des interactions iguanes/sternes : de 5 à 10 sessions d'observation tous les deux ans 																				
Planification		<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> Estimation de la taille de population : afin de s'assurer une estimation la plus précise possible de la taille de population de l'Iguane vert, deux protocoles différents ont été testés. Le premier en 2009 et le second en 2014. La méthode de 2014 a été retenue pour continuer ce suivi. Elle consiste à faire avancer 4 personnes en ligne pour détecter et attraper les iguanes en fuite. Les massifs de végétation sont eux aussi prospectés et les captures s'effectuent à l'aide d'une canne à pêche équipée d'un nœud coulant. Pour chaque individu capturé, les variables suivantes sont notées : heure de capture, sexe, âge, état reproducteur, lieu de capture et caractères morphologiques particuliers. Chaque iguane est marqué à la cuisse par l'injection d'un PIT (Transpondeur Passif Intégré). Pour une bonne estimation, il est prévu 3 sessions de capture de 2 jours. Interactions avec les sternes coloniales : ce suivi se déroule durant la période la plus sensible pour les sternes, c'est-à-dire durant l'incubation des œufs et les premières semaines de nourrissages (phase critique où la prédateur des mouettes sur les œufs est la plus importante). Des sessions d'observation de 30 minutes à deux observateurs sont réalisées. Un observateur est placé à l'intérieur de l'affût situé dans la barrière de cactus et un autre sur le promontoire surplombant la colonie. Ils restent en contact via talkie-walkie. Ces sessions d'observation se décomposent comme suit : <ul style="list-style-type: none"> Un comptage des iguanes présents dans ou aux abords de la colonie est effectué toutes les 10 minutes. Pour chaque envol de sternes sont notés le nombre d'individus ayant décollé, les causes (iguanes/mouettes/inconnues) et les conséquences de ces envols (nombre d'œufs prédatés). 																				

	Pour chaque prédation, est noté la localisation sur la colonie, le nombre d'œufs prédatés et les causes de ces prédations.
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : bénévoles
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Formation des bénévoles : à la capture et au marquage des iguanes • Matériel : matériel de capture et de marquage
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL

CS7 Acquisition de données météorologiques sur l'île

Priorité	2																					
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																					
Description	<p>Actuellement, une station météo est placée sur l'île du Grand-Connétable. Cette station a été installée de manière provisoire avec du matériel du CNRS. Elle permet d'acquérir des données de température et d'hygrométrie. Le pluviomètre est pour le moment inopérant à cause des fientes d'oiseaux.</p> <p>Cette action vise à continuer l'acquisition de données météorologiques, mais également à envisager l'installation d'une station météorologique plus performante et permettant d'acquérir des données de pluviométrie.</p> <p>L'acquisition des données météorologiques est essentielle pour comprendre la phénologie et le succès reproducteur des oiseaux marins, notamment lors de phénomènes extrêmes.</p>																					
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Île du Grand-Connétable 																					
Période	<ul style="list-style-type: none"> Relevé de la station météo tous les deux mois. 																					
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Relevé régulier des données : à minima tous les deux mois, mais à programmer en fonction de la station météo. 																					
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : CNRS 																					
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Matériel : station météo, ordinateur de terrain, piles 																					
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL ou recherche de financement si coût élevé pour station météo avec pluviomètre 																					

CS8 Suivi de la population de Mérou géant

Priorité	1																				
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																				
Description	<p>La réserve abrite une population de Mérou géant qui est strictement inféodée aux habitats marins rocheux de la réserve. L'espèce étant classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge mondiale, la réserve a une responsabilité importante pour cette espèce.</p> <p>Le Mérou géant a fait l'objet d'une thèse en partenariat avec la réserve qui était le principal site d'étude. L'une des méthodologies mises en œuvre a été la réalisation de pêches scientifiques avec un marquage des individus à l'aide d'un tag permettant l'identification individuelle des animaux. La réserve continue ce suivi, même si les analyses de Capture-Marquage-Recapture restent peu concluantes du fait d'un taux de recapture très faible. En revanche, l'analyse du nombre d'individus pêchés, de la taille des individus, du poids et de leur état sanitaire permet de collecter des informations sur l'état de conservation de cette population.</p> <p>Le suivi du Mérou géant à la réserve permet donc de renseigner sur l'état de conservation de l'enjeu « Habitats marins rocheux ».</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> En saison sèche 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4682B4; color: white;"> </td><td></td><td style="background-color: #4682B4; color: white;"> </td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de 3 à 4 pêches scientifiques sur la réserve tous les deux ans Participation aux concours de pêche aux îles du Salut et aux Battures du Connétable Pose d'un tag et prise de mesures pour chaque poisson capturé Analyse des données et comparaisons avec les données historiques pour 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : APPG, CRPMEM, autres pêcheurs 																				
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Matériel : tag, matériel de pêche, carnet de terrain 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																				

		CS9 Suivi de la population de Tortues vertes juvéniles																															
Priorité	1																																
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																																
Description	<p>Les habitats marins rocheux guyanais représentent une entité géomorphologique unique au niveau du plateau des Guyanes. Ces zones sont riches en éléments nutritifs grâce aux algues et organismes benthiques (vivant à proximité du fond) qui s'y fixent, constituent des abris remarquables pour la ressource (poissons, crustacés, etc.) et profitent à la grande faune marine, et notamment aux Tortues vertes.</p> <p>Les jeunes Tortues vertes, carnivores jusqu'à l'âge de 15 ans, sont abondantes dans les eaux de la réserve et viennent se nourrir des organismes fixés sur le substrat rocheux des îles. Cette espèce, évaluée « en danger » sur la liste rouge régionale, est notamment menacée par la présence régulière de filets dérivant dans la réserve.</p> <p>Le suivi de cette population permet donc de renseigner sur l'état de conservation de l'enjeu « Habitats marins rocheux ».</p>																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Île du Grand-Connétable 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> 1 fois par mois ou tous les deux mois 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Définition du protocole : en recourant à la photo-identification de la carapace, il est possible d'identifier les individus à l'échelle d'une journée au moins. Le comptage du nombre d'individus différents chaque mois ou tous les deux mois pourrait être un proxy de la tendance de cette population au sein de la réserve. Afin de calibrer le protocole, des premières sessions de longue durée seront effectuées pour permettre de calculer la durée de session d'observation nécessaire pour observer de manière fiable le nombre d'individus fréquentant la zone. La calibration devra également traiter la nécessité ou non de réaliser le suivi à partir d'un ou deux points d'observation de l'île. Mise en œuvre du protocole : en fonction du protocole défini, le suivi sera mis en œuvre selon la régularité définie en amont et les données obtenues analysées après chaque session d'observation. 																																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : CNRS, Association Kwata, PNA Tortues marines 																																
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Matériel : appareils photographiques, carnet de terrain 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																																

CS10 Suivi de la qualité des eaux (DCE)

Priorité	1																				
OLT	<p>OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel</p> <p>OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel</p>																				
Description	<p>La Directive Cadre sur l'Eau a pour objectif d'atteindre le bon état écologique des masses d'eaux côtières et de transitions européennes à l'horizon 2021. Chaque pays peut définir sa propre stratégie de surveillance, mais est néanmoins soumis à l'obligation d'attribuer aux masses d'eau un état écologique parmi 5 niveaux (très bon, bon, moyen, mauvais et très mauvais). L'évaluation de l'état écologique des masses d'eau côtières doit se faire au travers de paramètres biologiques et chimiques.</p> <p>La réserve assure la réalisation de prélèvements et de mesures sur la station du Grand-Connétable et la station de l'Ilet La Mère.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand Connétable et Ilet la Mère 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> Tous les 2 mois en saison des pluies, tous les mois en saison sèche 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de prélèvements et de mesures Collecte des paramètres (pH, salinité, conductivité, T°C, oxygène, turbidité) en subsurface, à mi-hauteur et au fond pour le Connétable, puis en subsurface et au fond pour l'Ilet la Mère. <p>Remplissage du flaconnage pour chaque station en surface (chlorophylle, phosphate, silicates, nitrate/nitrite, ammonium et phytoplancton).</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une acquisition automatisée (hors DCE) de données environnementales à l'aide de sondes multiparamètre immergées et à partir de photos satellites 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : bénévoles, Office de l'Eau, bureaux d'études Hydréco et NBC, CNRS 																				
Moyens humains et matériel	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Sondes multiparamètres, bouteille Niskin, flaconnage, bordereaux, glacière et glace. 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL Office de l'Eau Financement extérieur 																				

CS11 Suivi du benthos des habitats rocheux

Priorité	1																				
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																				
Description	<p>La réserve du Grand-Connétable, au titre de seule aire marine protégée non côtière de Guyane, porte une grande part de responsabilité quant à l'acquisition de connaissances sur le milieu marin guyanais. Les lacunes dans ce domaine sont grandes et imputables aux difficultés d'étude dans des eaux très turbides.</p> <p>Suite à l'étude menée sur les communautés de substrats durs en Guyane en 2012 (Foulquier <i>et al.</i>, 2012), la réserve poursuit l'inventaire des peuplements faunistique et floristique de la zone intertidale (ou zone de balancement des marées) du Petit et du Grand-Connétable. Dans un premier temps, les objectifs sont de poursuivre le recensement et l'identification de la faune et de la flore benthiques (organismes qui vivent sur le fond), étudier la structuration des communautés et mettre en évidence les changements au niveau des peuplements à différentes échelles de temps.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Îles du Grand et du Petit-Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> En saison sèche lors de grandes marées 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<p>L'hétérogénéité du site d'étude nécessite que le plan d'échantillonnage adopte une approche par suivi stationnel. L'inventaire est basé sur des observations et des mesures effectuées <i>in situ</i>. Il est réalisé lors des périodes de basse mer et lorsque les conditions météorologiques sont favorables. L'échantillonnage est mené à pied sur la zone intertidale du Petit et du Grand-Connétable (méthode de quadras-photos) et depuis une embarcation pour les zones dont l'accès est réduit voire inaccessible (prise de photos uniquement). Un échantillonnage non destructif est privilégié afin d'éviter l'arrachage de spécimens rares ou en phase d'introduction et ne pas perturber la couverture macro-algale qui constitue une série d'habitats. Cependant, un prélèvement temporaire peut être envisagé lorsque l'identification de certaines espèces doit être affinée.</p>																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : bénévoles, communauté scientifique 																				
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Formation des bénévoles : aux méthodes de suivi du benthos 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																				

CS12 Suivi de l'ichtyofaune au stade larvaire

Priorité	1																				
OLT	OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel																				
Description	<p>Le cycle de vie des poissons marins en Guyane, notamment le recrutement larvaire, reste encore très mal connu et ne permet donc pas à l'équipe de la réserve de s'appuyer sur des données scientifiques pour évaluer le rôle de la réserve dans le développement des poissons marins. L'amélioration des connaissances sur l'ichtyofaune est donc essentielle. Ainsi, en novembre 2015, une étude sur le recrutement de larves de poissons a été réalisée par le CNRS et devra être poursuivie.</p> <p>Dans un premier temps, des prélèvements ont été réalisés dans les estuaires et les mangroves du littoral guyanais puis ont été étendus aux zones rocheuses, dont les abords de l'île du Grand-Connétable, avec le soutien technique de la réserve. Cet inventaire demande à être complété avec des échantillonnages à réaliser à minima une fois en saison des pluies et une fois en saison sèche pour obtenir une vision plus précise de la diversité et de l'abondance des espèces de poissons qui se développent dans la réserve. Comme expliqué dans la fiche action « suivi des oiseaux en alimentation », il pourrait aussi être intéressant de travailler dans un second temps sur les zones d'alimentation préférentielles des oiseaux marins. Cette étude serait réalisée par l'équipe technique de la réserve, appuyée par Yann Rousseau, chercheur ayant initié ces premiers travaux sur le sujet. La formation de l'équipe permettra un suivi en routine.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td style="background-color: #6495ed;"></td><td></td><td style="background-color: #6495ed;"></td><td></td><td style="background-color: #6495ed;"></td><td></td><td style="background-color: #6495ed;"></td><td></td><td style="background-color: #6495ed;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de mise en œuvre : organiser des réunions de travail avec le spécialiste pour déterminer le protocole et le plan d'échantillonnage nécessaires au suivi des larves/post-larves. Lister l'équipement nécessaire à la réalisation de ce protocole et déterminer si une recherche de financement est nécessaire. • Equipement et formation : acheter le matériel nécessaire à la collecte des larves/post-larves de poissons. Organiser des sessions de terrain avec Y. Rousseau afin de former les agents de la réserve et permettre un suivi en routine une fois tous les deux ans par l'équipe gestionnaire. • Traitement des échantillons : traiter et analyser les échantillons récoltés sur le terrain avec une formation et un accompagnement de Y. Rousseau. L'utilisation du laboratoire du CNRS devra être planifiée. • Rédaction : pour chaque suivi réalisé, rédiger un bilan annuel. 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : Y. Rousseau, CNRS, Ifremer 																				
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																				

CS13 Suivi des oiseaux en alimentation

Priorité	1																				
OLT	OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel																				
Description	<p>La RNGC est un site d'importance mondiale pour la reproduction des Sternes de cayenne et des Sternes royales, de la Mouette atricille et de la Frégate superbe. Les oiseaux marins se situent au sommet de la chaîne alimentaire et peuvent donc jouer un rôle d'indicateur et de sentinelle sur l'état de santé du milieu marin qui subit des pressions croissantes. A l'heure actuelle, les connaissances scientifiques sur le milieu marin en Guyane ne sont pas encore suffisamment fines pour mettre en œuvre des protocoles fiables qui nous permettraient de détecter de potentiels changements.</p> <p>L'équipe technique de la réserve travaille déjà sur l'écologie des oiseaux marins, notamment sur les zones d'alimentation exploitées par ces espèces et la composition de leurs régimes alimentaires. Maintenir ces études sur le long terme permettra aux gestionnaires de récolter des informations précieuses sur l'état de conservation du milieu pélagique et permettra de cibler les zones sur lesquelles des études spécifiques devraient être mises en place.</p> <p>Par exemple, le programme « SEA » initié en 2016, a permis d'apporter de premières informations relatives au milieu marin. Plusieurs méthodes ont été employées : suivis des oiseaux en mer par transects, suivis des fréquences et rythmes de nourrissages chez les sternes coloniales et étude des proies apportées sur l'île par les adultes. Les premières données recueillies font ressortir quelques zones préférentielles, par exemple les estuaires, pour la capture de proies. L'identification et la taille des proies capturées pourront nous apporter des réponses sur la répartition spatiale et temporelle des bancs de poissons. Le suivi de l'activité de nourrissage des oiseaux pendant les différentes étapes de leur reproduction pourra nous permettre de détecter de possibles changements en cours sur le milieu marin.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> Période de reproduction des oiseaux 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Suivis scientifiques : maintenir les suivis déjà mis en place, suivi des fréquences de nourrissage, suivis des proies apportées. Développer de nouveaux axes de recherche sur l'alimentation des oiseaux nicheurs de l'île (déplacement, bol alimentaire, taux de contamination, etc.). Développement des partenariats scientifiques : établir une stratégie de communication visant particulièrement les chercheurs et instituts de recherche travaillant sur ces problématiques, en particulier celles développées dans le premier point et faciliter leurs venues. Recherche de financement : à initier en fonction des évolutions des deux premières actions. 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenaires et prestataires : communauté scientifique 																				
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> A définir 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																				

CS14 Suivi de la population de Dauphin de Guyane

Priorité	1																				
OLT	OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel																				
Description	<p>La réserve du Grand-Connétable, au titre de seule aire marine protégée non côtière de Guyane, porte une grande part de responsabilité quant à l'acquisition de connaissances sur le milieu marin guyanais. Les lacunes dans ce domaine sont grandes.</p> <p>Le Dauphin de Guyane (classé « en danger » sur la liste rouge régionale) est une espèce emblématique régulièrement observée en alimentation dans la réserve, pendant parfois plusieurs jours consécutifs. Les groupes sont très souvent composés de jeunes individus. Depuis 2014, la réserve déploie des efforts au sein de son espace, mais également autour des îlets de Rémire, pour étudier cette espèce en recourant au suivi par photo-identification, par point fixe et au suivi acoustique. Elle est également un acteur important du Réseau des Echouages de Guyane.</p> <p>En 2016, la réserve est devenue un partenaire technique privilégié du programme COAST mené par le WWF et le GEPOG pendant trois années. Ce projet comporte plusieurs volets, dont la sensibilisation du public, mais surtout un ambitieux suivi scientifique de l'espèce dans les eaux côtières et estuariennes de la presqu'île de Cayenne ainsi que dans les eaux de la réserve. Plusieurs méthodes sont mises en œuvre : points fixes, transects, CMR par photo-identification, acoustique, analyses biologiques.</p> <p>Ce programme permettra de définir une fréquence de suivi et les méthodes à privilégier pour l'étude en routine de cette espèce au sein de la réserve.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> Toute l'année 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<p>Dans l'attente d'un protocole définitivement validé, la réserve poursuit ses efforts de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Tentative de prises de photographies à chaque rencontre sur le trajet ou dans le périmètre de la réserve afin d'alimenter le catalogue de photo-identification. Réalisation régulière de points fixes d'une durée de 30 minutes à deux endroits différents de l'île. Déploiement d'hydrophones au sein de la réserve et dans le reste de la zone d'étude. Suivi par transects dans les eaux côtières et estuariennes de Cayenne incluant les îlets de Rémire. Intervention dès que possible sur les échouages en vue d'effectuer des prélèvements 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : bénévoles 																				
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Formation des bénévoles 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																				
Hommes.jours	<ul style="list-style-type: none"> A définir 																				

IP

Intervention sur le Patrimoine naturel



IP1 Assurer une veille et une éradication des rats

Priorité	1																																
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																																
Description	<p>Sur l'île du Grand-Connétable, la présence du Rat surmulot (<i>Rattus norvegicus</i>) a été notée pour la première fois en mars 2008, lorsqu'un individu mort avait été trouvé sur la plateforme de nidification des sternes. Depuis cette date, plusieurs campagnes de dératisation ont été menées, mais n'ont pas permis à ce jour d'éliminer totalement ces rongeurs de la réserve. Compte tenu de l'ampleur des dégâts causés par cette espèce sur les colonies d'oiseaux marins nicheurs, et plus globalement sur l'équilibre écosystémique des îles, la population doit faire l'objet d'une attention toute particulière.</p>																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Île du Grand-Connétable 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Pose de pièges permanents et contrôle à chaque mission sur l'île • Si nécessaire : sessions de dératisation en saison sèche 																																
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td style="background-color: #6699cc;"></td><td style="background-color: #6699cc;"></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<p>2 types de suivis sont mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pose de pièges permanents et contrôle à chaque mission sur l'île : quelques pièges permanents seront répartis sur l'île et contrôlés lors de chaque mission afin d'évaluer sur le long terme la présence du rongeur dans la réserve, et pouvoir prévoir si nécessaire une campagne d'éradication. • Sessions de dératisation : lorsque cela est jugé nécessaire, des sessions de dératisation peuvent être mises en place. Une carte de piégeage a été établie au cours des précédentes missions de dératisation et prévoit entre 60 et 80 pièges répartis sur toute l'île dans les différents habitats. Un raticide de type Difenacoum est utilisé et placé dans des tubes PVC attachés à des fers à bétons avec de la rubalise afin de retrouver les pièges plus facilement. Ces pièges sont laissés plusieurs semaines et peuvent être éventuellement rechargés en poison si besoin. En effet, les blattes de l'île en sont également très friandes et le raticide peut disparaître rapidement. 																																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : bénévoles 																																
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Formation des bénévoles : à la localisation des pièges, aux méthodes de piégeage • Matériel : matériel de piégeage (pièges permanents, pièges létaux, raticide), matériel de protection individuelle (gants), carte de localisation des pièges 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																																

IP2 Mise en sol nu de la plateforme à sternes

Priorité	1																													
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																													
Description	<p>Sur les cinq espèces d'oiseaux nicheurs de l'île du Grand-Connétable, seules les Sternes de Cayenne et les Sternes royales ont besoin de grande surface de sol nu pour se reproduire. Ce type de faciès n'est naturellement présent qu'en très petites surfaces réparties sur quelques zones de l'île. L'équipe technique de la réserve procède donc chaque année à la mise en sol nu du secteur dit « Plateforme à sternes » avant l'arrivée des couples nicheurs. Cette action nécessite trois à quatre interventions de l'équipe technique.</p>																													
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Île du Grand-Connétable 																													
Période	<ul style="list-style-type: none"> • 1 fois/an en février/mars avant l'arrivée des sternes coloniales 																													
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>										2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																					
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Débroussaillage de la plateforme : afin de s'assurer que la zone d'accueil des sternes coloniales présente des conditions optimales pour leur nidification, la préparation de la plateforme est réalisée en plusieurs missions. En effet, suite à la première session de débroussaillage, et étant donné qu'il est impossible de prédire avec exactitude l'installation des premiers couples sur la plateforme, l'équipe doit débroussailler aussi souvent que nécessaire pour limiter au maximum la reprise de la végétation. Tous les résidus de végétation issus du débroussaillage sont ramassés et évacués sur les abords de la plateforme. Une taille des massifs de cactus cierge est également effectuée pour limiter son expansion sur la plateforme. • Utilisation d'un produit phytosanitaire : une fois la plateforme mise à nue, et bien en amont de l'arrivée des sternes, une pulvérisation de produit phytosanitaire est effectuée afin de contenir au maximum la repousse de la végétation jusqu'à l'installation des couples nicheurs ; qui bloqueront ensuite eux-mêmes la repousse. Compte tenu du caractère potentiellement nocif de ces produits, le dosage appliqué est en deçà des préconisations données par le fabricant. 																													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : bénévoles 																													
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Formation des bénévoles : à l'entretien de la plateforme • Matériel : matériel de débroussaillage (débroussailleuse, râteaux à feuille, sabres, scies télescopiques, EPI) 																													
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																													

IP3 Tester la pérennisation de la plateforme à sternes

Priorité	1
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs
Description	<p>Sur les cinq espèces d'oiseaux nicheurs sur l'île du Grand-Connétable, seules les Sternes de cayenne et les Sternes royales ont besoin d'une grande surface de sol nu pour se reproduire. Cette particularité impose à l'équipe technique de la réserve de procéder au débroussaillage de cette plateforme (cf. FA IP2) avant l'arrivée des couples nicheurs. Ceci l'oblige donc à effectuer de multiples sorties pour s'assurer que la végétation restera rase au moment de la ponte. En effet, la période de reproduction commence en avril ce qui correspond au pic de croissance de la végétation présente sur l'île. Une repousse trop rapide provoque différentes gênes : limitation de l'attractivité du site, dispersion des couples nicheurs en petites colonies plus soumises aux prédatations des mouettes sur les œufs, entrave du nourrissage des jeunes réduisant le taux de succès à l'envol (ayant déjà empêché environ 50 % de la population de pouvoir nicher). Il était prévu au plan de gestion 2013-2017 d'expérimenter la possibilité d'éradiquer l'espèce végétale responsable de l'envahissement de la plateforme, <i>Spermacoce verticillata</i>. En 2014, une première phase de test était lancée pour déterminer la meilleure méthode à employer sans réellement de succès. Si l'abondance de <i>S. verticillata</i> sur la plateforme a été très réduite, elle a été remplacée par une autre espèce de Cypéracées qui oblige toujours l'équipe de la réserve à intervenir avant la saison de reproduction. Il apparaît donc nécessaire de travailler à la recherche de solutions pérennes pour maintenir l'attractivité de ce site de ponte.</p> <p>Les Sternes de Cayenne et les Sternes royales affectionnent un sol dépourvu de végétation ou à défaut de végétation très rase. L'objectif sera donc d'utiliser la technique de pose d'un géotextile permettant de créer une barrière à la repousse de la végétation. Sur ce géotextile sera directement déposé un substrat favorable aux sternes. L'île étant d'accès difficile (2h de navigation) et sans zone de débarquement aménagé, il est impossible d'y amener des matériaux trop volumineux et lourds.</p> <p>L'intérêt de cette action préparatoire est de réaliser une étude bibliographique sur l'utilisation de matériaux naturels à la masse volumique plus légère (ex : billes d'argile expansée). Ces matériaux dont la commercialisation est relativement récente ne semblent pas avoir été testés pour les sites de reproduction des Sternidés. Malgré un coût plus élevé que les matériaux classiques (sables, graviers), ces matériaux légers pourraient s'avérer être une solution intéressante pour les sites isolés et difficiles d'accès. L'analyse bibliographique permettra de comparer les matériaux selon différents critères : durabilité, masse volumique, propriété thermique, résistance à l'eau, etc.</p> <p>La phase de test est primordiale et incontournable pour toutes actions d'aménagement ou de restauration de site en milieu naturel, et particulièrement lorsqu'elles visent des espèces sensibles comme les oiseaux marins avec des méthodes novatrices. En phase test, deux types de substrat seront mis en place sur la plateforme à sterne. Ces deux substrats auront été choisis suite à l'étude bibliographique. Ces deux substrats seront testés directement sur le site à l'aide de grandes placettes de test (100 m², soit 10 m³) qui permettront de comparer ces méthodes au travers de différents paramètres nécessaires à la reproduction des sternes: attractivité visuelle, propriétés thermiques adéquates, non-repousse précoce de la végétation. Ces placettes de test seront installées avant la période de reproduction, afin de permettre un suivi comparatif durant la période de reproduction. Une fois la reproduction des oiseaux terminée, une analyse comparative sera effectuée en tenant compte à la fois des paramètres écologiques tels que le taux d'attractivité pour les sternes, le taux de succès reproducteur des couples nicheurs, mais également des paramètres de gestion : durabilité du substrat et répliquabilité à la totalité de la plateforme de nidification.</p>
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Île du Grand-Connétable

Période	• A définir																													
Planification	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td> </td><td> </td><td> </td><td style="background-color: #6699CC;"> </td></tr> </table>										2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																					
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et veille bibliographique : ce travail a été initié en 2016 à l'occasion d'un dépôt d'un projet « LIFE » qui n'a malheureusement pas abouti. L'équipe technique devra continuer à assurer une veille régulière des différentes méthodes employées sur différents sites accueillants des espèces ayant les mêmes besoins que les sternes coloniales de la réserve. • Recherche de financement : compte tenu des difficultés d'accès à l'île, de la surface à aménager et de la nécessité de réaliser des tests avant une mise en œuvre définitive, cette action nécessitera de gros moyens financiers qui ne pourront être assurés par la dotation annuelle de la réserve. Une recherche de financement devra donc être lancée pour mettre en œuvre cet aménagement. 																													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats et prestataires : société de transport maritime (acheminement des matériaux) + « jobber » pour le déchargement 																													
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve 																													
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions extérieures de type européen : LIFE, FEDER, BEST etc. 																													

IP4 Evaluer l'impact de la dynamique végétale sur les oiseaux

Priorité	2																					
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																					
Description		<p>La flore de l'île est très peu diversifiée avec une forte diminution du nombre d'espèces sur les 15 dernières années (de 24 espèces inventoriées en 1994 à seulement une dizaine aujourd'hui). Les cortèges d'espèces présents sur l'île correspondent aux habitats rocheux de bords de mer, aux friches et savanes dégradées. Le suivi de la dynamique végétale de l'île a débuté au cours des deux précédents plans de gestion avec deux missions réalisées en 2011 et 2013. Cette dernière mission a confirmé une tendance à une simplification de la composition végétale détectée dès le milieu des années 90.</p> <p>Introduite par l'homme sur l'île, la seule espèce végétale protégée et ayant un intérêt patrimonial pour la Guyane est le <i>Cereus hexagonus</i>. La flore terrestre de la réserve ne représente donc pas un enjeu prioritaire pour les gestionnaires.</p> <p>Malgré ces divers constats, une étude approfondie de la dynamique végétale de l'île s'avère, au regard des impacts que son évolution peut avoir sur la reproduction des oiseaux marins, indispensable.</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • Île du Grand-Connétable 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • 1 fois tous les cinq ans pour l'inventaire et tous les ans pour la veille des impacts 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6495ED;"></td><td style="background-color: #6495ED;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude : organiser et faire intervenir des experts botaniques sur le terrain afin d'identifier et inventorier les espèces végétales présentes sur l'île et obtenir un rapport de mission (à réaliser tous les cinq ans). • Veille de l'équipe technique : les agents de la réserve s'assureront de profiter de la présence des experts botaniques pour se former à la reconnaissance des espèces végétales identifiées sur le terrain et ainsi pouvoir récolter et mettre en herbier toute nouvelle espèce détectée sur l'île en dehors de ces missions d'inventaire (en permanence). • Évaluation de l'impact sur la reproduction des oiseaux : l'équipe de la réserve profitera de chacun de ses déplacements sur le terrain durant la période de reproduction pour observer dans quelle mesure certaines espèces végétales peuvent impacter la reproduction des oiseaux marins. En dehors des impacts liés à la végétation sur la plateforme où les Sternes de cayenne et les Sternes royales nichent, et qui sont traités dans les fiches actions IP2 et IP3, une veille devra être assurée sur tous les autres secteurs de l'île pour déterminer si oui ou non des espèces floristiques pourraient empêcher les autres espèces d'oiseaux de se reproduire. En effet, depuis quelques années certaines espèces de plantes se développent le long des falaises et pourraient à terme entraver l'accès des cavités aux Noddies bruns, ou encore l'expansion d'une espèce d'herbacée (présente sur la plateforme) qui se développe en massif très dense pourrait empêcher les Sternes fuligineuses de pénétrer sous cette herbe. • Intervention pour limiter l'impact si nécessaire • Mise en place de nichoirs pour les Sternes fuligineuses : les Sternes fuligineuses ont vu certains secteurs de l'île favorable à la reproduction être totalement modifiés par la dynamique végétale et particulièrement la disparition du <i>Senna occidentalis</i>. Afin de soutenir la petite population nicheuse, quelques nichoirs artificiels seront disposés sur l'île. 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats et prestataires : expert botanique 																				
Moyens humains et matériels		<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve 																				

SP

Surveillance du territoire et Police de l'environnement

Financement possible

- Dotation DEAL

SP1 Pose et entretien de la signalétique

Priorité	1
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs
Description	<p>Afin de faire respecter la réglementation de la réserve, il faut qu'elle soit portée à la connaissance du plus grand nombre et notamment des acteurs directement concernés (pêcheurs, usagers de la mer). La réglementation doit être visible et compréhensible par tous.</p> <p>A ce jour, deux panneaux sont placés sur l'île du Grand-Connétable en face du mouillage et à la marina de Dégrad des Cannes.</p> <p>L'objectif de ces panneaux est de signaliser clairement la réglementation de la réserve.</p>
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Île du Grand-Connétable • Marina de Dégrad des Cannes ou autres emplacements
Période	<p>Un entretien ou une éventuelle pose sera prévu en cas de dégradation constatée ou de la détérioration des panneaux liée aux conditions marines et/ou climatiques.</p> <p>Un renouvellement est également à prévoir si des informations sont obsolètes.</p>
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Prestataires : infographiste, imprimeur
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL

SP2 Surveillance passive

Priorité	1																				
OLT	<p>OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs</p> <p>OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel</p> <p>OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel</p>																				
Description	<p>La réglementation générale de la réserve, fixée par le décret ministériel du 8 décembre 1992, porte sur la protection et la conservation de la faune, de la flore et des milieux terrestres et maritimes. Compte tenu de son isolement et des effectifs voués à la gestion de la réserve, une surveillance permanente de celle-ci ne peut être effectuée. Les missions de surveillance sont donc couplées à chaque sortie effectuée sur le territoire de la réserve (cf. fiche SP3). Certaines sont spécifiquement organisées avec des organismes d'Etat dédiés aux missions de police en mer comme l'ONCFS, la Gendarmerie Maritime, la Direction de la Mer, les Douanes et la Marine Nationale. Pour permettre une surveillance de la réserve de manière permanente et obtenir des informations sur la fréquentation de celle-ci, des pièges photographiques (timelapse) ont été disposés à deux points de l'île ; l'un au-dessus du coffre d'amarrage et le second au-dessus de la « dalle à mérou » au sud-est de l'île. Ces deux zones considérées comme les plus sensibles sont photographiées toutes les 30 minutes 24 heures sur 24. Chaque appareil est relevé une à deux fois par mois.</p> <p>En plus de cette surveillance « automatique et permanente », une veille des publications diffusées sur internet et les réseaux sociaux est réalisée régulièrement. En effet, un procès-verbal a par le passé été dressé à l'encontre d'un individu qui avait diffusé sur internet une vidéo le montrant lui et sa famille débarquant et se promenant sur l'île.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> 1 à 2 fois/mois toute l'année pour la relève des pièges-photos 1 fois environ tous les deux mois pour la veille internet 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance par piège photographique : sur le terrain, il faut s'assurer du bon positionnement des appareils et vérifier leur bon état de fonctionnement. Chaque fois que les appareils sont relevés, leur carte mémoire est remplacée et le niveau de batterie est vérifié systématiquement, et remplacé au besoin. <p>Au retour de la mission, chaque photographie est contrôlée et triée. Toutes les photographies où apparaissent des infractions sont conservées et un tableau de suivi est mis à jour permettant de dresser un bilan en fin d'année.</p> <ul style="list-style-type: none"> Veille internet : il s'agit pour l'équipe technique de la réserve de rester, dans un premier temps, attentif aux différents signalements qui pourraient être transmis, et dans un second temps, de lancer régulièrement des recherches sur différentes plateformes (Facebook, Youtube, etc.) en utilisant des mots clés et déterminer si des vidéos montrent des infractions sont diffusées. 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : service de l'Etat 																				
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Piège photographique et accessoires (carte SD, piles, etc.) 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																				

SP3 Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNGC

Priorité	1																																
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel																																
Description	En complément des actions de sensibilisation à la protection et à la réglementation sur la biodiversité et la réserve, les activités illégales restent des actions à surveiller et à quantifier, notamment le débarquement sur l'île ou la pêche dans les eaux de la réserve.																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> Toute l'année, lors de chaque mission sur la réserve 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance du secteur lors de chaque mission et repérage des bateaux en activité illégale. Si une infraction est relevée, suivant sa nature, un rappel à la réglementation ou une verbalisation sont effectués par les agents commissionnés et asservis. Planning des missions prenant en compte la nécessité d'effectuer aussi des patrouilles les week-ends et les jours fériés. Transmission du planning des missions à l'AEM et à l'ULAM pour une bonne articulation des moyens. 																																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : AEM, ULAM 																																
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Matériel : matériel d'observation (jumelles, appareils photo) 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																																

El

Prestations de
conseils,
études et
Ingénierie



EI1 Evaluation de l'état des murs de soutènement

Priorité	1																					
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																					
Description	<p>A l'origine, l'île du Grand-Connétable avait la forme d'un dôme et était le premier point de repère pour les navires à l'approche de Cayenne. De 1884 à 1915, une compagnie américaine exploita les roches riches en phosphate de l'île et en modifia complètement son aspect pour arriver au faciès que nous connaissons aujourd'hui : un piton central (sauvegardé pour l'installation d'un phare qui ne vit finalement jamais le jour) et un grand plateau circulaire ceinturé sur la quasi-totalité de la circonférence de l'île de murs de soutènement. Ces murs sont construits en pierres sèches, c'est-à-dire sans mortier, sur des hauteurs pouvant atteindre 25 mètres au plus près des falaises abruptes qui bordent l'île. Ces murs étaient destinés à maintenir les remblais issus de l'extraction tout en augmentant l'espace de circulation indispensable à la mise en place des infrastructures nécessaires à l'exploitation de ce minerai.</p> <p>Ces constructions soutiennent depuis un peu plus d'une centaine d'années la plus grande surface plane disponible de la réserve, notamment la plateforme dite à « sternes » qui accueille chaque année environ 10 000 couples de sternes coloniales ainsi que le carbet d'accueil et le chemin d'accès. En 2012, un glissement de terrain s'est produit sur la pointe nord-ouest de l'île, dans un secteur non protégé par des murs de soutènement, entraînant la réduction d'une surface plane où une partie des sternes venaient se poser pour se reproduire. Cet événement démontre la nécessité de travailler sur la gestion de l'état des murs de soutènement qui sont garants du maintien des surfaces planes utilisées par les oiseaux pour leur nidification.</p>																					
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Île du Grand-Connétable 																					
Période	<ul style="list-style-type: none"> • 1 fois pendant la durée du plan de gestion 																					
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire : création d'un dossier faisant l'inventaire des murs à faire expertiser accompagné de photographies et d'informations techniques relatives aux murs (hauteur, surface, exposition, etc.). • Recherche bibliographique : recherche et listing des structures pouvant établir un diagnostic sur l'état des murs de soutènement. • Réalisation et analyse du diagnostic : suite aux recherches effectuées, déterminer en concertation avec les membres du comité consultatif de gestion et le CSRPN la suite à donner en fonction des propositions de travaux (si nécessaire). • Recherche de financement : les travaux risquent d'être assez coûteux, il faut donc prévoir une recherche de financement. 																					
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : CCG de la réserve et CSRPN • Prestataires : BE Génie civile/Structures en bâtiments 																					
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 																					
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Financement extérieur 																					

		EI/SP2 Retirer les filets existants et développer les techniques de retrait des filets																															
Priorité	1																																
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																																
Description	<p>L'équipe technique de la réserve peut être amenée, compte tenu de ses déplacements réguliers sur la réserve, à détecter la présence de filets pris dans les roches immergées bordant les îles de la réserve. Ces filets abandonnés sont de véritables pièges pour la faune marine. En effet, ils restent capturant pour les poissons, tortues et les mammifères marins. Le manque de connaissance des capitaines de navires sur la topographie des fonds marins autour des îles, la négligence des équipages lorsqu'ils laissent leur embarcation dérivée sans surveillance en direction des zones à risques ou l'échouage de filets dérivants en sont les principales causes. Deux situations pour la récupération de ces filets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le filet est entièrement hors de l'eau à marée basse : s'agit pour les agents de débarquer sur l'île, de le décrocher et le découper en petits morceaux afin de pouvoir le charger dans le bateau. Dans ce cas, la plus grande difficulté est l'impossibilité pour le pilote de pouvoir s'approcher suffisamment près de l'île pour permettre le chargement du filet ou le débarquement des agents. - le filet est accroché au fond de l'eau : ce deuxième cas de figure est le plus problématique pour l'équipe de la réserve. En effet, un filet encore dans l'eau conserve son pouvoir capturant obligeant les agents à intervenir le plus rapidement possible pour limiter au maximum les impacts. Une prise de risque accrue est rencontrée compte tenu du fait que toutes les manipulations se font depuis le bateau dans des zones dangereuses et parfois battues. 																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Toute l'année 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Relève des filets : évaluer la faisabilité d'une remontée du filet dans le bateau de la réserve. Si cela est possible, remonter le filet en toute sécurité, en estimer la longueur, dénombrer et déterminer le nombre de poissons ou autres espèces capturés. S'il n'est pas possible de remonter le filet, dans la mesure du possible décrocher les flotteurs afin de faire couler le filet. • Développement des techniques : se renseigner auprès des professionnels du secteur (pêcheurs pro., équipage ERF, etc.) pour déterminer si des méthodes ou des équipements permettraient de mieux traiter cette problématique. • Communication : en 2016, et suite au retrait d'un filet d'environ 400 mètres de long pris dans les rochers du Grand-Connétable, un journaliste avait été contacté pour écrire un article sur cette thématique et ainsi informer le grand public des enjeux liés à la pêche illégale en Guyane. Attention, la décision de communiquer se fera en concertation avec les gestionnaires. 																																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : services de l'Etat : AEM et ULAM 																																
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Financements extérieurs 																																

E13 Connaissance de la dynamique sédimentaire dans les zones rocheuses

Priorité	2																				
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																				
Description	<p>La réserve du Connétable, au titre de seule aire marine protégée non côtière de Guyane, porte une grande part de responsabilité quant à l'acquisition de connaissances sur le milieu marin guyanais. Les lacunes dans ce domaine sont grandes et imputables aux difficultés de réaliser des études dans des eaux très turbides. Les habitats marins rocheux représentent une entité géomorphologique unique au niveau du plateau des Guyanes. Ainsi, de nombreuses espèces sédentaires et migratrices inféodées à ce type d'habitat fréquentent les eaux guyanaises et réalisent de nombreuses activités de leur cycle biologique. Ces zones riches en éléments nutritifs constituent des abris remarquables pour les poissons et profitent à la grande faune marine comme les dauphins, Mérous géants, raies, requins et tortues.</p> <p>Le projet vise à produire une cartographie des fonds marins sur une surface d'1 km² autour des îles à l'aide d'un sonar à balayage latéral permettant de connaître la nature des fonds et d'identifier les formations vaseuses et rocheuses (notamment les anfractuosités utilisées par le Mérou géant). Ces mesures seront couplées à des mesures de bathymétrie afin de connaître la profondeur des fonds et de produire une cartographie précise.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Îles du Grand et du Petit-Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • En saison sèche 																				
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<p>La particularité du littoral guyanais réside dans la migration de bancs de vase le long de la côte. Il se déplace à une vitesse de l'ordre de 2 à 3 km/an. Bien que situées à 15 km au large de l'embouchure du fleuve Approuague, les îles du Grand-Connétable peuvent être impactées par ces bancs de vases pouvant avoir une influence sur les habitats rocheux immersés.</p> <p>Une phase de mesure de terrain estimée à deux jours sera réalisée sur chaque îlet afin d'obtenir des données bathymétriques à l'aide d'une sonde monofaisceau bifréquentiel ; des données d'imageries acoustiques à l'aide d'un sonar à balayage latéral. Les objectifs premiers de ces levés consistent à cartographier les fonds marins et imager l'architecture sédimentaire du sous-sol très superficiel. Des tests effectués en 2016 dans le cadre du projet de recherche MORPHOMAR ont permis de valider la faisabilité de telles mesures à très petit fond (<8 m) en Guyane.</p> <p>L'équipe participante au projet se compose d'un ingénieur du BRGM de Guyane (F. Longueville) appuyé du géologue régional du BRGM Guyane (G. Aertgeerts) et du technicien supérieur (B. Joseph), ainsi que d'un expert géologue en acquisitions marines du BRGM d'Orléans (F. Paquet).</p> <p>Le sonar à balayage latéral utilisé a été acquis par le BRGM Guyane en 2015. La sonde bathymétrique monofaisceau bifréquentiel est empruntée au CNRS Guyane.</p> <p>Le matériel du sonar à balayage latéral comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une caisse (L=120cm x l = 40 cm x h = 23 cm) comprenant le sonar « Edgetech 4125 » ; - un ordinateur d'acquisition avec la génératrice ; 																				



- une caisse avec du petit matériel (rechange des pièces de fixation, graisse pour étanchéiser les connectiques...).
- un câble de traction et d'alimentation du poisson d'une longueur de 50 m.

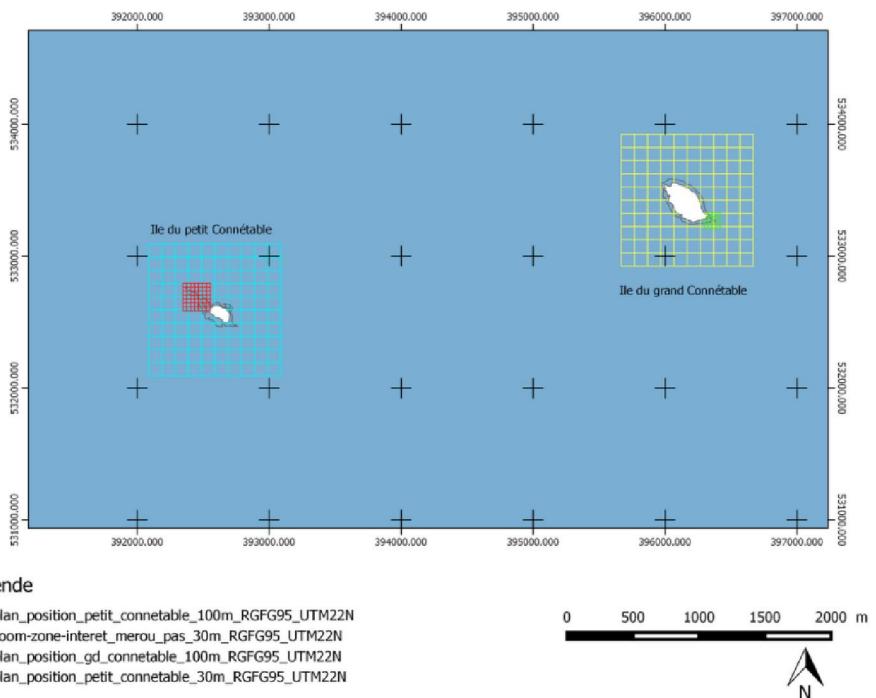
Le matériel de la sonde bathymétrique comprend :

- une caisse contenant la sonde bathymétrique monofaisceau bifréquentiel ;
- les connectiques qui permettent de relier la sonde à un ordinateur d'acquisition ;

Les autres matériels :

- un groupe électrogène de 3 kva servant à alimenter la génératrice du sonar
- 1 GPS Garmin (GPSMap 527)
- Le bateau de la réserve du Grand-Connétable.

Le plan d'échantillonnage sera réalisé sur une maille d'1 km² autour de chaque île.



- Ile du Grand-Connétable : 1 jour d'acquisition (en comptant 6 heures d'acquisition réelle par jour)

- 1 maille d'1 km x 1 km englobant l'île (en jaune sur la carte), avec des profils espacés tous les 100 m (en horizontal et vertical), soit 24 km de distance et environ 4h30 d'acquisition à une vitesse de 3 nœuds.
- 1 zoom sur la zone préférentielle à mérou (en vert) : 1 maille de 120 m x 120 m, avec les profils espacés tous les 30 m (horizontal et vertical), soit 1 440 m donc 30 min d'acquisition (en prenant large), toujours à 3 nœuds.

- Ile du Petit-Connétable, situé à 3,5 km de l'île du grand-Connétable : 1 jour d'acquisition

Mise en œuvre, partenaires et prestataires

- **Mise en œuvre** : équipe réserve
- **Partenariats**: BRGM

Moyens humains et matériels

- Voir méthodologie

Financement possible

- Financement extérieur (cout estimé d'environ 30 000 euros)



MS

Management et Soutien



		MS1 Mettre en œuvre une réglementation interdisant le survol de la réserve																															
Priorité	1																																
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																																
Description	<p>La réglementation de la réserve est cadree par le décret ministériel du 8 décembre 1992. L'article 21 de ce décret interdit le survol de la réserve à une hauteur du sol inférieure à 300 mètres, sauf aux aéronefs de l'Etat en nécessité de service, en opération de police, de sauvetage ou de gestion de la réserve.</p> <p>Les agents de la réserve ont par le passé établi des procès-verbaux dans des cas de constatation de survol en dessous des 300 mètres autorisés. Cependant, il est constaté que le passage d'aéronef, même au-dessus de la limite des 300 mètres, génère un dérangement des oiseaux nicheurs de l'île en provoquant des envols massifs et en augmentant ainsi les risques de prédation des œufs, des jeunes poussins et l'abandon des nids par les adultes. Les survols de l'île même à haute altitude pourraient donc être également risqués. En effet, des suivis télémétriques effectués au début des années 2000 sur les Frégates superbes du Grand-Connétable ont démontré que certains individus pouvaient voler à une altitude de 2 500 mètres, augmentant ainsi le risque de collision aviaire. A priori, ces survols n'auraient aucun impact sur la faune marine et les végétaux présents sur l'île</p>																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> 1 fois 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Concertation avec les acteurs : après avoir pris contact, en particulier avec la DGAC, établir une liste des structures concernées et organiser des réunions de concertation. Mise en œuvre des réglementations : suite aux résultats obtenus lors des réunions de concertation, établir un rétroplanning des démarches à entreprendre. Communication : établir un plan de communication en direction des usagers et structures susceptibles d'être concernés. 																																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : DGAC 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																																

MS2 Encadrement des travaux de recherche et d'aménagement

Priorité	1																					
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																					
Description	<p>De part ses particularités, son importance écologique, la diversité des espèces qui s'y trouvent et les problématiques environnementales, la réserve du Grand-Connétable accueille régulièrement des missions scientifiques s'intéressant à des sujets particuliers par exemple les Mérous géants ou l'apparition de l'herpèsvirus chez les Frégates superbes. Le personnel de la réserve assure l'organisation et l'encadrement de ces missions (encadrement des scientifiques et logistique).</p> <p>L'objectif de cette action est de faire en sorte que les activités scientifiques et d'aménagement mené sur la réserve ne soient pas en opposition avec les objectifs de conservation et n'impactent pas les colonies d'oiseaux marins. Un planning des missions, la délimitation d'une zone de travail, la liste des précautions à mettre en œuvre, etc. doivent être effectués. Lors de ces missions, l'équipe de la réserve assure l'encadrement et veille au respect de la réglementation.</p>																					
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable 																					
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque cela est nécessaire lors de missions sur le Connétable ou lors de missions prévues spécifiquement pour l'entretien. 																					
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr style="background-color: #4682B4; color: white;"> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : scientifiques, prestataires 																					
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																					

		MS3 Protection des zones d'alimentation des oiseaux marins																													
Priorité	2																														
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																														
Description	<p>Les objectifs de conservation et de gestion de la réserve visent à maintenir des populations d'oiseaux marins avec des effectifs importants et un succès reproducteur élevé. Ces deux paramètres dépendent à la fois de l'attractivité de l'aire de nidification, mais également de la disponibilité alimentaire pour ces espèces et pour le nourrissage de leurs poussins. Cette disponibilité alimentaire est un élément clé dans la dynamique de ces oiseaux.</p> <p>Afin de garantir la pérennité des ressources alimentaires des oiseaux, une fois les zones principales d'alimentation identifiées (action PR7-1), il faudra s'assurer de leur protection ou à minima d'une bonne gestion.</p>																														
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Zone fonctionnelle 																														
Période																															
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																						
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des éléments issus de l'action EI1-1 Priorisation des zones d'alimentation Identification des menaces Concertation pour protéger ou gérer les zones les plus sensibles 																														
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : Etat, CTG, pêcheurs, scientifiques, ONG 																														
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																														

		MS4 Protection des Battures de Malmanoury et rédaction et mise en œuvre d'un plan d'action																												
Priorité	1																													
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																													
Description	<p>Les Battures de la Malmanoury représentent le second site de reproduction des oiseaux marins en Guyane. Bien que les effectifs sont relativement faibles, ce site représente une importance locale et permet d'offrir un second site de reproduction pour les oiseaux marins de la région.</p> <p>On y trouve nicheurs : Mouette atricille, Sterne de Cayenne, Sterne royale, Sterne fuligineuse.</p> <p>En plus des oiseaux nicheurs, on observe régulièrement une colonie d'Ardéidés nicheurs (Aigrettes bleues, tricolores et neigeuses).</p> <p>Les oiseaux marins nicheurs occupent plusieurs îlots et sont confrontés à plusieurs facteurs d'influence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le débarquement sur les îlets qui crée un dérangement souvent irrémédiable pour les oiseaux marins qui nichent en faible effectif - Les secteurs favorables pour les Sternes de Cayenne et Sternes royales, bien qu'a priori attractifs pour ces espèces, représentent des contraintes liées aux submersions marines qu'il est possible de limiter avec des aménagements. 																													
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Zone fonctionnelle 																													
Période																														
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td style="background-color: #6699CC;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>										2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																					
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un statut de protection du site : en concertation avec les acteurs concernés, la réserve favorisera la prise de conscience sur l'intérêt du site et sa protection. • Rédaction d'un plan d'action : en fonction du statut de protection du site, un plan d'action ou un plan de gestion sera rédigé pour définir les orientations stratégiques pour les Battures de la Malmanoury. Ce plan d'action peut-être rédigé ou accompagné par la réserve. • Mise en œuvre du plan d'action : en fonction du gestionnaire choisi pour le site protégé, la réserve pourra s'impliquer à différents niveaux du plan d'action : aménagements, surveillance, suivi scientifique. 																													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : DEAL, CTG, CDL, CSG, ONG, socio-professionnels, etc. 																													
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Financement extérieur 																													

MS5 Favoriser la présence des moyens de l'AEM et de l'ULAM dans la RNGC																					
Priorité	1																				
OLT	<p>OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel</p> <p>OLT 3 - Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel</p>																				
Description	<p>A l'heure actuelle, seul un agent de l'équipe technique (le conservateur) est commissionné et assermenté et est donc habilité à constater et verbaliser toutes infractions relevées sur le périmètre de la réserve. Depuis maintenant une dizaine d'années, le nombre d'embarcations étrangères (brésiliennes) est en constante augmentation. Les agents de la réserve ne sont pas en capacité d'appréhender des navires étrangers, mais ont pour mission de récolter dans la mesure du possible, un maximum d'informations qui seront transmises aux autorités concernées via les fiches « INN ». Pour chaque observation de bateaux de pêche illégaux à l'intérieur ou à au-delà des limites de la réserve, un appel téléphonique (téléphone satellite) est transmis à l'AEM (Action de l'Etat en Mer) qui en retour nous indiquera si des bâtiments militaires sont présents à proximité pour une possible intervention.</p> <p>L'AEM et l'ULAM (Unité Littorale des Affaires Maritimes), organisent et planifient des tournées de surveillance sur l'ensemble du territoire marin guyanais via des patrouilles nautiques et des patrouilles de surveillances aériennes (AEM). Les informations recueillies par ces organismes sur le secteur de la réserve naturelle nous sont transmises pour nous permettre à terme, la mise en place d'une mesure standardisée de la pêche illégale et professionnelle dans la réserve. Notre rôle consiste donc à fluidifier les échanges d'informations entre les gestionnaires et les responsables de l'AEM et de l'ULAM et de développer un partenariat pérenne afin de les sensibiliser aux enjeux écologiques de la réserve et ainsi augmenter la fréquence de leur passage sur zone.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> Toute l'année 																				
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie relationnelle : s'assurer de maintenir et d'accroître les bonnes relations avec les instances dirigeantes de l'AEM et de l'ULAM. Développer dans la mesure du possible des missions de surveillance communes avec l'ULAM. Sortie sur le terrain : organiser une visite « VIP » de la réserve avec les responsables des autorités en charge de la lutte contre la pêche illégale et le contrôle de la pêche professionnelle afin de renforcer les liens avec l'équipe de la réserve. Communication : s'assurer de bien communiquer avec ces divers partenaires, en leur faisant remonter régulièrement toutes informations relatives aux activités illégales constatées sur la réserve (fiches INN) et s'assurer de récupérer les informations récoltées sur le territoire de la réserve. 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : Service de l'état : AEM et ULAM 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																				

MS6 Favoriser le signalement des filets dérivants et fantômes dans la RNGC

Priorité	1																				
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																				
Description	<p>L'équipe technique de la réserve peut être amenée, compte tenu de ses déplacements réguliers en mer, à détecter la présence de filets dits « fantômes » dérivants ou non. Ces filets abandonnés sont de véritables pièges pour la faune marine et restent capturant pour les poissons, tortues et mammifères marins.</p> <p>Plus un filet reste longtemps dans l'eau plus les captures mortelles sont nombreuses. Il convient donc de détecter ces filets et de les traiter le plus rapidement possible.</p> <p>L'équipe de la réserve est sur zone avec une fois par semaine ou une fois tous les 15 jours en mauvaise saison pour la navigation. Ainsi, au-delà des missions de l'équipe de la réserve, plusieurs équipages peuvent être amenés à naviguer dans la zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de l'AEM • Moyens nautiques de l'ULAM • Pêcheurs professionnels • Opérateurs touristiques <p>L'objectif est donc de sensibiliser ces équipages au signalement des filets pour que la réserve puisse intervenir au plus vite, soit directement avec l'enlèvement des filets par les équipages.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Toute l'année 																				
Planification	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des équipages : cette sensibilisation passe par des contacts réguliers et la transmission d'une fiche réflexe. • Retrait des filets : si les équipages retirent les filets, transmission des informations : type de filet, localisation, longueur, nombre de prises. 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : services de l'Etat : CROSS AG, AEM et ULAM, pêcheurs professionnels (CRPMEM), opérateurs touristiques 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																				

MS7 Appuyer la mise en place d'une gestion durable et concertée du Mérou géant

Priorité	1																					
OLT		OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																				
Description		<p>Le Mérou géant est la plus grande espèce de mérou de l'Océan Atlantique. Il peut atteindre 2,50m pour un poids de 400 kg. Il fréquente les eaux tropicales et subtropicales de l'Océan Atlantique, et plus particulièrement les baies, estuaires bordés de mangroves et les habitats rocheux côtiers. Autrefois, il était très largement réparti, mais victime d'une surpêche dans les années 1980, il n'est aujourd'hui retrouvé que dans la partie ouest de son aire de répartition. Aux Antilles, sa présence n'est maintenant qu'anecdotique. Les stocks ont aussi très largement diminué au Brésil et en Floride en raison notamment d'une importante activité de pêche de plaisance (chasse sous-marine, pêche aux gros). L'espèce est menacée d'extinction sur la Liste Rouge de l'UICN. La Guyane est le seul territoire où le Mérou géant est encore bien présent, mais où la réglementation est quasi inexistante.</p> <p>Une gestion durable et concertée est fortement souhaitée et fait l'objet du projet LIFE BIODIV'OM 2018-2023 porté par la LPO et mené localement par le GEPOG.</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Durée du projet LIFE 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6699cc;"></td><td style="background-color: #6699cc;"></td><td style="background-color: #6699cc;"></td><td style="background-color: #6699cc;"></td><td style="background-color: #6699cc;"></td><td style="background-color: #6699cc;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'état des connaissances sur la pêche professionnelle et la pêche plaisancière en Guyane ciblant le mérou • Recrutement de deux observateurs/enquêteurs : déployés sur les sites officiels de débarquement de Cayenne et de Kourou. Des enquêtes, mises en place en collaboration avec l'ONCFS et autres partenaires (Ifremer, APPG, CRPMEM, etc.) seront effectuées auprès des pêcheurs professionnels et plaisanciers (obtenir des informations sur les quantités de mérous capturés, les tailles et poids des individus, mais aussi sur les zones de pêche fréquentées, la fréquence des activités, l'effort, les engins de pêche utilisés, etc.) • Compilation des informations ou témoignages sur le sujet de la pêche informelle collectés par les observateurs/enquêteurs • Recensement des sites de débarquements illégaux et bilan des problématiques rencontrées • Participation au plan de contrôle des pêches • Mobilisation des agents du SMPE de l'ONCFS pour la réalisation de missions de contrôle • Mobilisation des plaisanciers et professionnels lors de réunions de concertation et groupes de travail afin de définir collectivement des mesures de gestion et obtenir des engagements de la part des acteurs. L'appui de l'association GRAINE Guyane sera nécessaire afin de bénéficier de son expertise en terme d'animation de réunions. <p>La réserve appuiera le GEPOG dans la réalisation de ce projet et co-pilotera le volet concernant les missions de contrôle de l'ONCFS.</p>																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : DEAL, CTG, DM, ONCFS, Ifremer, pêcheurs professionnels (CRPMEM), pêcheurs plaisanciers dont APPG et GWF 																				
Financement possible		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • LIFE BIODIV'OM 																				

MS8 Participer à la gestion intégrée de la pêche côtière

Priorité	1																				
OLT	OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel																				
Description	Une bonne gestion de la pêche côtière favorisera l'atteinte des objectifs de la réserve quant à la préservation des espèces, mais aussi au respect de la réglementation. La réserve se doit donc d'être présente aux réunions, participer aux échanges, accompagner les réflexions et être force de proposition.																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Zone fonctionnelle 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> Toute l'année 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4f81bd; color: white;">●</td><td style="background-color: #4f81bd; color: white;">●</td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux réunions et échanges 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats : CRPMEM, WWF, DEAL, CTG, DM 																				

Priorité 1	MS9 Participer aux réunions et commissions traitant du milieu marin (Conseil Maritime Ultramarin, etc.)																				
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																				
Description	Plusieurs instances de dialogue existent en Guyane (Conseil Maritime Ultramarin, comités consultatifs de gestion d'autres sites gérés, CSRPN, Plan de contrôle des pêches, etc.) où la valorisation et la protection du milieu marin sont abordées. La réserve se doit donc d'y être présente pour apporter sa vision et favoriser la prise en compte de ses objectifs de gestion dans les réflexions et les prises de décision.																				
Localisation	• Guyane																				
Période	• Toute l'année																				
Planification	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6495ED;"></td><td style="background-color: #6495ED;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												

Priorité	1	MS10 Participer aux réseaux scientifiques et techniques traitant du milieu marin (GDR LIGA, REG, PNATM, CAR- SPAW, etc.)																				
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																					
Description		Pour la réussite des projets de la réserve, de ses ambitions de gestion en cohérence avec les travaux menés sur le territoire et ailleurs, il est indispensable de travailler en réseau. La réserve doit donc s'impliquer dans les différents échanges qui sont organisés ; et ce au niveau local, national et international en fonction des besoins et des sollicitations. Cette opération vise à être au fait des programmes en cours et projets à venir et de favoriser leur mise en œuvre concertée.																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • National et international 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Toute l'année 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; text-align: center; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6495ED;"></td><td style="background-color: #6495ED;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													

MS11 Actualiser annuellement le tome 1 « Etat des connaissances »

Priorité	1																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																				
Description	Le tome 1 du plan de gestion fait l'état des connaissances de la réserve. Il compile toutes les informations connues par l'équipe gestionnaire. Celles-ci sont issues des anciens plans de gestion, rapports d'activités, rapports de mission, bilan de projets, bases de données, mais peuvent aussi être transmises à l'oral par les agents et experts. L'actualisation régulière de ce document est donc primordiale et permettra de faciliter le travail lors de la rédaction du futur plan de gestion, mais aussi son évaluation.																				
Localisation	• RNN de l'île du Grand Connétable et zone fonctionnelle																				
Période	• Tout au long du plan de gestion																				
Planification	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #e67e22; color: white; text-align: center;"> </td><td style="background-color: #e67e22; color: white; text-align: center;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Archivage des documents écrits, mais également des comptes-rendus • Saisie des données et actualisations des bases • Actualisation du tome 1 à minima une fois par an 																				

MS12 Développer, mettre en place et alimenter les tableaux de bord de la réserve

Priorité	1																																
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																																
Description	Les réserves naturelles ont été créées pour préserver le patrimoine naturel dans un bon état de conservation. Pour ce faire, le gestionnaire élabore et met en oeuvre un plan de gestion à partir de la méthodologie développée par Réserves Naturelles de France (RNF). Cette méthodologie a été révisée pour y intégrer la démarche des tableaux de bord.																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable et zone fonctionnelle 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																																
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td style="background-color: #0072bc; color: white;"> </td><td style="background-color: #0072bc; color: white;"> </td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<p>Les actions conduites dans le cadre de la mise en place et de l'actualisation des tableaux de bord sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification et formulation des enjeux de conservation du patrimoine naturel de la réserve • Définition des objectifs à long terme (responsabilité, niveau d'exigence, résultats attendus) • Définition des indicateurs de résultats des tableaux de bord sur l'atteinte des objectifs à long terme • Définition des dispositifs de suivi relatifs au renseignement des indicateurs des tableaux de bord • Analyse et définition des facteurs d'influence sur les objectifs à long terme ; • Définition des objectifs du plan et des mesures de gestion mises en oeuvre ; • Réflexion sur l'évaluation de l'efficacité et la pertinence des mesures de gestion proposées vis-à-vis des objectifs du plan à court terme et des objectifs à long terme • Sécuriser et mettre à disposition des données relatives aux indicateurs des tableaux de bord de la réserve : bancarisation sous Serena, renseignement de fiches «indicateurs» • Synthèse des besoins et lacunes en matière de dispositifs de suivis, indicateurs et outils d'analyse, moyens techniques et humains pour obtenir un tableau de bord opérationnel complet • Chiffrage du coût induit par le renseignement « en routine » des tableaux de bord (si possible). 																																

MS13 Evaluer le plan de gestion à 5 ans et à 10 ans

Priorité	1																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																				
Description	<p>L'évaluation est une étape importante pour étudier l'état de conservation du patrimoine naturel. Les actions engagées par la réserve ou les résultats des actions sont alors évalués. L'évaluation devient une nécessité pour rendre des comptes sur les finances publiques. Cela est possible par une mise en place d'actions sur le long terme et avec des protocoles pertinents.</p> <p>La démarche « Tableau de bord » apporte un nouvel éclairage aux plans de gestion des espaces naturels. Elle permet notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le recentrage sur les priorités et les responsabilités de l'espace naturel - l'évaluation des résultats de la gestion en matière d'état de conservation du patrimoine naturel au regard des enjeux - l'évaluation en continu à l'aide d'indicateurs pour une gestion adaptive - un rapportage commun et simplifié pour une meilleure visibilité et un partage des résultats de gestion. 																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable et zone fonctionnelle 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • A 5 ans et à 10 ans 																				
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"> </td><td style="background-color: #6699CC;"> </td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #6699CC;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												

MS14 Rédiger le plan de gestion suivant

Priorité	1																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																				
Description	<p>Les réserves naturelles ont été créées pour préserver le patrimoine naturel dans un bon état de conservation. Pour ce faire, le gestionnaire élabore et met en oeuvre un plan de gestion à partir de la méthodologie développée par Réserves Naturelles de France (RNF). Cette méthodologie a été révisée pour y intégrer la démarche des tableaux de bord.</p> <p>Au terme du plan de gestion actuel, le document suivant devra être rédigé en tenant en compte des méthodologies qui seront développées.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • En 2027 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												

Priorité	1	MS15 Recruter, former et assurer la gestion quotidienne du personnel et des stagiaires																			
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																				
Description	<p>La réserve fonctionne avec 2,5 ETP à l'année, auxquels s'ajoute l'appui d'un chargé de mission sur le milieu marin, des stagiaires et des bénévoles. La gestion quotidienne de l'équipe est assurée par le conservateur.</p> <p>Cette gestion doit permettre d'assurer en continu l'opérationnalité technique de la réserve, la sécurité et le confort au travail, la formation et la valorisation du personnel.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																				
Planification	<table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4682B4; color: white; text-align: center;"> </td><td style="background-color: #4682B4; color: white; text-align: center;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du personnel permanent de la réserve • Recrutement, suivi administratif et encadrement technique des stagiaires et vacataires de la réserve ; • Evaluation annuelle du personnel (supérieurs hiérarchiques) • Formation, valorisation et adaptation du personnel aux contraintes et objectifs nouveaux • Prise en compte des obligations de sécurité du personnel (travail en mer) dans la charge de travail. Le tout en lien avec le Document Unique de Prévention des Risques Professionnels du GEPÔG, afin de réaliser le travail prévu dans des conditions normales de sécurité. 																				

MS16 Veiller à l'adéquation entre le plan de charge et l'ensemble des actions à l'année

Priorité	1																					
OLT		OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																				
Description		L'équipe de la réserve n'est constituée que de 2,5 ETP avec un appui d'un chargé de mission sur le milieu marin. Le nombre d'actions du plan de gestion doit alors être en adéquation avec les capacités de l'équipe à les mettre en œuvre, mais tenir également compte des objectifs définis à long terme. Il est donc nécessaire d'élaborer le plan de charge de chaque salarié, évaluer le temps et le nombre d'agents nécessaires à chaque action et d'envisager si nécessaire de recourir à des bénévoles, stagiaires ou contrats saisonniers.																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du plan de charge de chaque salarié • Evaluation pour chaque action le temps et le nombre d'agents nécessaires • Réduction de l'ambition de certaines actions si nécessaire • Appel à des bénévoles, stagiaires ou contrats saisonniers 																				

		MS17 Préparer, exécuter et suivre le budget de la réserve, réaliser les demandes de financement																													
Priorité	1																														
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																														
Description	<p>La dotation de la réserve sert à financer les salaires et le fonctionnement des 2,5 postes ainsi que le fonctionnement courant de la réserve, l'entretien du matériel, etc. Le conservateur est responsable du suivi financier avec l'appui éventuel de l'agent administratif de la structure gestionnaire.</p> <p>Pour atteindre les ambitions du plan de gestion, une recherche de financements peut être effectuée pour certaines actions. Cela peut aussi permettre de pérenniser des postes qui ne sont pas financés par la dotation.</p>																														
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'Île du Grand Connétable 																														
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																														
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td> </tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																						
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation du budget prévisionnel de la réserve pour l'année à venir • Veille des appels à projets • Listing et démarchage des financeurs potentiels publics (collectivités, Office de l'Eau) et privés (fondations) • Rédaction des projets et estimations des budgets • Suivi des différents postes de dépenses et des budgets 																														

MS18 Rédiger les rapports d'activité annuels

Priorité	1																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																				
Description	Les rapports d'activités annuels dressent le bilan de l'activité de la réserve au cours de l'année passée. Ils donnent de la lisibilité aux différents partenaires sur les actions réalisées, notamment les missions prioritaires de la réserve (police, suivis, sensibilisation, budget). Ils permettent de justifier les financements engagés et d'assurer la pérennité du personnel sur le long terme.																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois par an 																				
Planification	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0; color: white; text-align: center;"> </td><td style="background-color: #0070C0; color: white; text-align: center;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	Rédiger le rapport d'activité de la réserve une fois par an. Il doit s'articuler avec la démarche « Tableau de bord » afin de rendre compte du suivi des indicateurs.																				

Priorité	1	MS19 Maintenir l'opérationnalité matérielle, technique et informatique ainsi que les locaux techniques																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																					
Description		<p>Au-delà des obligations réglementaires du Code du travail, il s'agit de mettre en place et d'assurer le bon état des locaux (partagés avec les autres salariés du GEPOG) afin que les agents puissent évoluer dans un environnement de travail sain et mener à bien leurs tâches quotidiennes.</p> <p>Le matériel à entretenir est varié (bâtiments, véhicule, bateau, matériel de bricolage, etc.). Des travaux de maintenance sont effectués régulièrement dans les locaux et sur les véhicules. L'entretien ou le remplacement du petit matériel est également nécessaire pour garantir la pérennité des suivis sur le terrain (téléphone satellite, appareil photo, jumelles, pièges-photo, etc.) ainsi que le matériel informatique pour le travail de bureau.</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un poste de travail adapté à chaque salarié et stagiaire, mais aussi d'un accès à l'eau, à l'électricité et à internet • Entretien réglementaire et d'usage des locaux • Acquisition, renouvellement et entretien du matériel et des véhicules (bateau + 4x4) 																				

Priorité	1	MS20 Organiser et alimenter en continu les bases de données scientifiques et techniques de la réserve																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																					
Description		<p>La multiplicité des opérations et leur complexité doivent inciter à rassembler les données afin de faciliter leur exploitation et leur valorisation.</p> <p>Le logiciel « Serena » développé par RNF permet aux non-informaticiens de créer et gérer facilement des bases de données « faune-flore » au format MS Access. Depuis 2009, Serena connaît un succès grandissant avec plus de 750 licences délivrées, dont plus de la moitié, pour les réserves naturelles.</p> <p>Le logiciel permettra de compiler et de sauvegarder les données produites par la réserve. Il est en cours d'installation pour la RNGC.</p> <p>En attendant son installation, les données récoltées sur le terrain sont saisies dans la base de données visionature « faune guyane ». Les observations en mer sont également saisies depuis le début de l'année 2018 dans l'application « Obs en mer ».</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4682B4;"></td><td style="background-color: #4682B4;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> • Transmission de données dans les bases existantes • Extraction de données pour des besoins d'échanges de données et de valorisation • Transmettre les données au SINP 																				

Priorité	1	MS21 Animer les sujets traitant de la réserve au sein de l'organisme gestionnaire																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																					
Description		Le GEPOG est gestionnaire de deux réserves naturelles : la RNN des Nouragues et la RNN de l'Île du Grand Connétable, et réalise de nombreux projets grâce à son équipe salariée. Le rôle de la réserve est de tenir informés les salariés de l'association, le CA et les adhérents du GEPOG des actualités, des projets et des actions menées sur et par la réserve.																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'Île du Grand Connétable 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long de l'année et du plan de gestion 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4682B4;"></td><td style="background-color: #4682B4;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux réunions salariés ; • Participation aux conseils d'administration et assemblées générales ; • Animaton de soirées GEPOG traitant de sujets de la réserve ; 																				

MS22 Animer le comité consultatif de gestion de la réserve

Priorité	1																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																				
Description	<p>Le rôle du comité consultatif est d'assurer une gouvernance participative et citoyenne de la réserve. Le gestionnaire doit s'assurer de la dynamique de ce comité et le rendre acteur de la gestion courante ou force de proposition dans les suivis scientifiques.</p> <p>Le comité se réunit au moins une fois par an.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'Île du Grand Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0; color: white;"> </td><td style="background-color: #0070C0; color: white;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Information régulière des membres du comité sur les activités de la réserve • Planification des supports et projets de décision à soumettre pour avis • Organisation et animation des réunions avec les partenaires concernés 																				

Priorité	1	MS23 Participer aux réunions des instances et réseaux (CENG, RNF, RAMSAR, etc.)																				
OLT	OLT 5- Garantir un fonctionnement optimal de la réserve																					
Description	<p>Pour la réussite des projets de la réserve, de ses ambitions de gestion en cohérence avec les travaux menés sur le territoire et ailleurs, il est indispensable de travailler en réseau. La réserve doit donc s'impliquer dans les différents échanges qui sont organisés (mails, réunions, JET, forums, congrès) ; et ce au niveau local, national et international en fonction des besoins et des sollicitations.</p> <p>les espaces naturels protégés de Guyane se fédèrent grâce à plusieurs réseaux : Conservatoire des Espaces Naturels de Guyane (CENG) et le réseau RNF. Le Connétable doit pouvoir y jouer un rôle majeur.</p>																					
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand Connétable 																					
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																					
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4F81BD;"></td><td style="background-color: #4F81BD;"></td></tr> </table>		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Listing des différents réseaux en lien avec la RNGC, et désignation au sein de l'équipe RN un interlocuteur privilégié ou connaître les personnes référentes en lien avec l'équipe (ex : directeurs, gestionnaires) ; • Participation aux échanges, que ce soit par mail, lors des réunions, forums ou congrès ; • Transmission des informations recueillies à l'équipe et aux gestionnaires et intégrer l'acquisition d'informations, connaissances et compétences dans les méthodes de travail de la réserve. 																					

PR

Participation à
la Recherche



PR1 Amélioration des connaissances sur l'état sanitaire des oiseaux

Priorité 1																															
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du Grand-Connétable pour les oiseaux marins nicheurs																														
Description	<p>Depuis quelques années, les oiseaux nicheurs de la réserve font l'objet de diverses études du fait de deux épisodes sanitaires qui ont touché les oiseaux nicheurs de la réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chute drastique de la population de Sternes fuligineuses pour une cause sanitaire inconnue - forte présence de l'herpèsvirus chez les poussins de Frégates superbes <p>Une étude a également été menée sur la contamination aux métaux lourds des oiseaux avec des taux de concentration très élevés de Hg chez les Frégates superbes, Mouettes atricilles et dans une moindre mesure chez les Sternes royales.</p> <p>Enfin, une thèse se termine sur l'herpèsvirus des Frégates superbes et des mécanismes en jeu.</p> <p>Tous ces travaux menés depuis une dizaine d'années ouvrent de nouvelles perspectives et des questionnements importants pour la conservation des oiseaux marins. Ces travaux ne peuvent être menés par la réserve, mais elle doit être support et faciliter les études. Elle doit aussi veiller à la prise en compte des questions de gestion et de conservation dans ces travaux.</p> <p>Les questions de gestion et de conservation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact du Hg sur la démographie des oiseaux (taux de succès, soins parentaux, etc.) - Origine du Hg anthropique vs naturel - Historique de la contamination - Etc. <p>Lors de ces missions, l'équipe de la réserve assure l'encadrement et veille au respect de la réglementation.</p>																														
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable 																														
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Période de reproduction 																														
Planification	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6B8E23; color: white; text-align: center;"> </td><td style="background-color: #6B8E23; color: white; text-align: center;"> </td></tr> </table>										2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027											
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																						
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : communauté scientifique 																														
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Divers moyens en fonction des missions 																														
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Budget spécifique issu du programme de recherche conduit 																														

Priorité	1	PR2 Accompagner et favoriser les projets d'inventaire, de suivi et de recherche sur les habitats marins rocheux de la RNGC et les espèces associées																				
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																					
Description		<p>La réserve du Connétable, au titre de seule aire marine protégée non côtière de Guyane, porte une grande part de responsabilité quant à l'acquisition de connaissances sur le milieu marin guyanais. Les lacunes dans ce domaine sont grandes et imputables aux difficultés de réaliser des études dans des eaux très turbides. De plus, les habitats marins rocheux en Guyane sont des zones particulièrement méconnues.</p> <p>Afin d'améliorer les connaissances dans ce domaine, la réserve souhaite favoriser les projets d'inventaire et de recherche menés avec l'aide des partenaires et assurer l'organisation et l'encadrement de ces missions (encadrement des scientifiques et logistique).</p> <p>Lors de ces missions, l'équipe de la réserve assure l'encadrement et veille au respect de la réglementation.</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des projets 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6B8E23; color: white; text-align: center;"> </td><td style="background-color: #6B8E23; color: white; text-align: center;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : communauté scientifique 																				
Moyens humains et matériels		<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Divers moyens en fonction des missions 																				
Financement possible		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Budget spécifique issu du programme de recherche conduit 																				

PR3 Acquisition de données sur l'écologie du Mérou géant																					
Priorité	2																				
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																				
Description	<p>Dans la continuité des travaux de thèse de Artéro (2014) qui visaient à améliorer les connaissances sur la biologie et l'écologie du Mérou géant en Guyane, il s'agit ici de mener une étude et un suivi par méthodes de télémétrie acoustique du Mérou géant et de la Carpe rouge dans la réserve et autour des îlets rocheux de Cayenne.</p> <p>En effet, d'importants enjeux de conservation pèsent sur ces deux espèces et il apparaît nécessaire de poursuivre les efforts pour acquérir de nouvelles informations sur leur écologie. Les résultats obtenus permettront d'améliorer la conservation et la gestion de ces poissons, mais également d'évaluer l'adéquation de l'aire protégée de la réserve avec les enjeux identifiés.</p> <p>Des premiers éléments de réponse aux questions suivantes pourront être fournis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les caractéristiques précises de leur habitat ? Est-il dynamique (influence des bancs de vase) ? Quelle influence sur les populations ? - Quelle fidélité des deux espèces pour les zones rocheuses de la Réserve du Grand-Connétable ? - Les différents sites rocheux de l'Est guyanais fonctionnent-ils de manière isolée ou observons-nous des échanges entre les zones ? Quelles implications pour la gestion et la conservation de ces espèces ? - Quelle est l'importance de ces flux et échanges ? Sont-ils continus, saisonniers ? Ceux-ci concernent-ils toutes les classes d'âges ? - Quel est le rythme des activités menées par ces espèces autour de l'île du Grand Connétable ? <p>Pour répondre à ces questions, le recours aux méthodes de télémétrie acoustique se révèle particulièrement adéquat. En effet, depuis plusieurs années et dans de nombreux pays, la compréhension de l'écologie et des comportements d'animaux évoluant en milieu aquatique passe par l'utilisation d'équipements acoustiques. Les avancées technologiques permettent aujourd'hui d'obtenir des données à fine échelle sur de larges zones et de mener des études à plus long terme. L'acquisition de données par méthode acoustique permet ainsi de répondre à des questions complexes et offre des informations géolocalisées bénéfiques à la gestion des espèces et de leurs habitats, notamment dans le cadre du suivi d'espèces exploitées (meilleure définition des limites d'aires marines protégées par exemple).</p> <p>Ce qui était donc considéré il y a quelques années comme une nouvelle technologie a rapidement évolué comme un outil puissant pour l'observation d'animaux dans les écosystèmes littoraux et marins.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • En saison sèche 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de partenariats avec des chercheurs et usagers de la mer • Définition des protocoles et plans d'échantillonnage • Acquisition du matériel de télémétrie et de chirurgie • Déploiement des récepteurs autour de la réserve • Réalisation de pêches scientifiques pour l'implantation des émetteurs dans les poissons • Tracking actif à l'aide d'un récepteur mobile suivant un plan d'échantillonnage préalablement défini (dans et hors réserve) • Tracking passif à l'aide des stations réceptrices fixes 																				

	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des données, traitement et analyse • Communication et action de sensibilisation auprès du public et des usagers tout au long du projet
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : communauté scientifique, pêcheurs professionnels et plaisanciers
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Matériel Vemco (récepteurs acoustiques fixes et mobiles, émetteurs codés, tags externes, logiciel), matériel de chirurgie.
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Financement extérieur

Priorité	2	PR4 Accompagner et favoriser les projets de suivi et de recherche sur les habitats marins de Guyane et les espèces associées																				
OLT		<p>OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel</p> <p>OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel</p>																				
Description		<p>La réserve du Connétable, au titre de seule aire marine protégée non côtière de Guyane, porte une grande part de responsabilité quant à l'acquisition de connaissances sur le milieu marin guyanais. Les lacunes dans ce domaine sont grandes et imputables aux difficultés de réaliser des études dans des eaux très turbides.</p> <p>Afin d'améliorer les connaissances dans ce domaine, la réserve souhaite se rendre disponible et venir en appui technique ou logistique pour des programmes de recherche qui seraient en lien avec des enjeux de la réserve.</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • Zone fonctionnelle 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des projets 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #6B8E23; color: white; text-align: center;"> </td><td style="background-color: #6B8E23; color: white; text-align: center;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : communauté scientifique 																				
Moyens humains et matériels		<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Divers moyens en fonction des missions 																				
Financement possible		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Budget spécifique issu du programme de recherche conduit 																				

Priorité	1	PR5 Accompagner et favoriser les projets d'inventaire, de suivi et de recherche sur l'habitat pélagique de la RNGC et les espèces associées (en particulier l'ichtyofaune)																				
OLT	OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel																					
Description		<p>La réserve du Connétable, au titre de seule aire marine protégée non côtière de Guyane, porte une grande part de responsabilité quant à l'acquisition de connaissances sur le milieu marin guyanais. Les lacunes dans ce domaine sont grandes et imputables aux difficultés de réaliser des études dans des eaux très turbides.</p> <p>Afin d'améliorer les connaissances dans ce domaine, la réserve souhaite favoriser les projets d'inventaire et de recherche menés avec l'aide des partenaires et assurer l'organisation et l'encadrement de ces missions (encadrement des scientifiques et logistique).</p> <p>Lors de ces missions, l'équipe de la réserve assure l'encadrement et veille au respect de la réglementation.</p> <p>Dans ce cadre, un inventaire de l'ichtyofaune (peuplements adultes) pourra être mis en place en partenariat avec la communauté scientifique (Ifremer, CNRS).</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque cela est nécessaire, lors de missions de routine dans la réserve ou lors de missions prévues spécifiquement 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4682B4; color: white; text-align: center;"> </td><td style="background-color: #4682B4; color: white; text-align: center;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : communauté scientifique 																				
Moyens humains et matériels		<ul style="list-style-type: none"> • Moyens nautiques de la réserve • Divers moyens en fonction des missions 																				
Financement possible		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Budget spécifique issu du programme de recherche conduit 																				
Hommes.jours		En fonction des projets menés																				

PR6 Identifier et quantifier le rôle fonctionnel de la réserve (services écosystémiques)																					
Priorité	2																				
OLT	OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel																				
Description	<p>La réserve se caractérise par une biodiversité d'une richesse exceptionnelle avec un intérêt écologique considérable. En dépit de ce constat largement partagé, la réserve souffre d'un manque de reconnaissance selon des échelles de valeurs partagées par tous (notamment les valeurs socio-économiques). Il est donc envisagé de réaliser un travail permettant de valoriser, par d'autres critères, l'intérêt de ces milieux (et espèces) pour la société.</p> <p>De plus en plus utilisés, les services écosystémiques deviennent incontournables et soulignent le lien étroit entre la biodiversité et son utilisation par les sociétés humaines. Plus concrètement, cet outil permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De démontrer la contribution des écosystèmes à l'économie locale ou nationale et au bien-être humain afin d'encourager la conservation et l'utilisation durable de l'environnement - Identifier les usagers et les bénéficiaires des services en vue d'attirer les investissements et de garantir des flux financiers durables et des incitations en faveur du maintien des services - Sensibiliser les populations à une vision intégrative des écosystèmes, montrant l'imbrication entre le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être de l'Homme - Garantir une prise de décision appropriée dans le cadre de l'évaluation d'impact sur l'environnement - Evaluer une analyse coût-bénéfice permettant de comparer différents projets d'utilisation ou de modification d'un écosystème donné <p>Il s'agit donc pour la réserve d'identifier et de quantifier les services rendus par ces milieux (services socioculturels et services de régulation notamment). Une enquête pourra être réalisée visant à recueillir auprès des usagers, des touristes et des acteurs locaux leur perception et attente. Ceci permettra de révéler qualitativement l'intérêt porté à ces milieux (et espèces), mais également de pointer du doigt des éléments nécessitant des actions de communication ou de valorisation. La mise en place d'une formation à destination des gestionnaires pourra être envisagée afin de permettre une première approche de cette thématique encore peu utilisée par le réseau des espaces protégés en Guyane.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Zone fonctionnelle 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de l'étude 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #6495ed;"> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats et prestataires : communauté scientifique, bureaux d'études 																				
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de l'étude 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Financement extérieur 																				

		PR7-1 Etude sur l'écologie alimentaire des oiseaux marins nicheurs (reproduction)																												
Priorité	1																													
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																													
Description	Les objectifs de conservation et de gestion de la réserve visent à maintenir des populations d'oiseaux marins avec des effectifs importants et un succès reproducteur élevé. Ces deux paramètres dépendent à la fois de l'attractivité de l'aire de nidification, mais également de la disponibilité alimentaire pour ces espèces et pour le nourrissage de leurs poussins. Cette disponibilité alimentaire est un élément clé dans la dynamique de ces oiseaux. En 2016-2017, le programme SEA mené par la réserve avait pour objectifs d'améliorer les connaissances sur l'écologie alimentaire des oiseaux marins nicheurs du Connétable : localisation des zones d'alimentation en mer et identification des espèces-proies. Cette étude a permis d'apporter de nombreux éléments d'écologie, mais la méthode avait ses limites.																													
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																													
Période	<ul style="list-style-type: none"> En période de reproduction et d'alimentation des poussins 																													
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>										2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																					
Méthodologie	Lors du programme SEA, le protocole appliqué était basé sur la méthode de « line transect » parcourus en bateau. Pour la suite du projet, un suivi par télémétrie sera réalisé et permettra d'apporter des données plus précises sur le temps passé en mer par les oiseaux, les secteurs d'alimentation, la fréquence des nourrissages, etc. Pour cela, des oiseaux adultes nicheurs seront équipés en pleine période de nourrissage afin d'étudier leurs déplacements durant cette période. Le travail mené sur le régime alimentaire, consistant à récupérer et identifier les proies, devra être poursuivi pour les sternes et étendu aux autres espèces.																													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : communauté scientifique 																													
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve et des partenaires Formation des bénévoles : à l'identification des espèces en mer pour une éventuelle poursuite du programme en bateau Matériel : matériel d'observation et de photographies (jumelles, appareils photo) Balises GPS/ARGOS 																													
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL Financement extérieur 																													

		PR7-2 Etude sur les déplacements des oiseaux marins nicheurs en migration, dispersion																															
Priorité	2																																
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																																
Description	L'étude des échanges entre colonies est un volet indissociable de la conservation des effectifs d'oiseaux marins nicheurs sur l'île du Grand-Connétable. La connaissance des connexions entre colonies permet d'évaluer par exemple les risques sanitaires, la diversité génétique des individus sur le site ou simplement permettre de savoir si la population nicheuse est isolée. En terme de conservation, il est par ailleurs essentiel de savoir où sont localisées les zones occupées par les oiseaux en dehors de leur période de présence sur l'île. Ces informations peuvent permettre d'expliquer les variations interannuelles d'effectifs reproducteurs et d'entrer en contact avec les acteurs de la conservation travaillant sur ces zones afin d'obtenir une vision globale de la dynamique des populations (tant sur le plan démographique que spatial).																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> Durant la saison de reproduction (en juin et juillet), les oiseaux sont bagués Des balises seront aussi posées sur les oiseaux en cours de plan de gestion à la fin de la période de reproduction. 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Baguage couleur : les bagues colorées permettent de suivre individuellement chaque oiseau marqué sans avoir besoin de les recapturer : le code inscrit sur la bague est lisible de loin grâce à des jumelles. Sur la réserve du Grand-Connétable, les oiseaux adultes sont capturés à l'aide de filets verticaux, alors que les jeunes oiseaux en âge d'être marqués sont capturés au sol à la main. Lors de l'opération de baguage, différentes mesures biométriques sont prises avant de relâcher l'oiseau. Il pourra alors être contrôlé par les observateurs lors de ses déplacements. Pose de balises sur les oiseaux : afin de suivre les déplacements en mer des oiseaux à la fin de la période de reproduction, certains seront équipés de balises avant leur départ de l'île du Grand-Connétable (en août/septembre). <p>NB : En fonction des avancées technologiques disponibles durant le plan de gestion, certaines balises pourront permettre d'étudier à la fois la période de reproduction et les zones d'alimentation (action PR7-1), mais également la dispersion des individus post-reproduction.</p>																																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve Partenariats : communauté scientifique 																																
Moyens humains et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Moyens nautiques de la réserve Formation des bénévoles : à l'identification des espèces en mer, aides-bagueurs Matériel : bague DARVIC, matériel de baguage / Balise GPS, ARGOS. 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL Financements extérieurs 																																

		PR8 Identification des interactions avec les activités anthropiques																															
Priorité	2																																
OLT	OLT 1- Conserver le rôle majeur de l'île du GC pour les oiseaux marins nicheurs																																
Description	<p>Les oiseaux marins nicheurs du Connétable exploitent le périmètre officiel de la réserve essentiellement pour la reproduction, mais ont la capacité d'accomplir de grands déplacements pour se nourrir. Les suivis télémétriques réalisés sur les frégates ont montré que certains individus effectuaient des déplacements allant jusqu'à 250 kilomètres de l'île. Plusieurs interactions avec les activités anthropiques ont été identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Frégate superbe et la Mouette atricille sont deux espèces opportunistes qui peuvent profiter des rejets de pêche pour se nourrir. L'équipe de la réserve suppose un lien important entre la population de Frégate superbe présente sur l'île et la pêche crevettière. En effet, l'augmentation de la population de frégates ces trente dernières correspondraient au développement de la filière « crevettes » en Guyane. L'apparition de l'herpès-virus chez les juvéniles correspondrait ensuite au déclin de cette filière. Depuis 2007, des études sont en cours pour déterminer les causes de l'apparition de ce virus. A l'heure actuelle, la problématique de la surpêche en Guyane n'est pas avérée, cependant aucune étude ne nous permet de déterminer si les différentes méthodes de pêche employées en Guyane pourraient impacter les quatre autres espèces « pêcheuses » (sternes et noddies) de la réserve. - Les chenaux du Mahury et du Kourou doivent être dragués en permanence pour lutter contre l'envasement dû en grande partie aux rejets de l'Amazone et ainsi permettre l'accès au port par les bateaux de commerce. Il est attesté que dans notre région les sous-sols et les fonds littoraux sont riches en métaux lourds et peuvent être remis en suspension pendant le dragage, contaminant ainsi les espèces présentes dans cet écosystème. Au sommet de la chaîne alimentaire, les espèces d'oiseaux marins présentes sur l'île pourraient subir les effets d'une contamination élevée aux métaux lourds pendant la période de reproduction. - Les projets actuels concernent exclusivement l'exploitation d'hydrocarbures en haute mer. Les travaux de recherche et d'exploitation pourraient perturber la reproduction des oiseaux marins, notamment de nuit, en les désorientant via les éclairages artificiels des bateaux ou des plateformes. Le risque majeur restant tout de même les impacts environnementaux occasionnés en cas de fuite d'hydrocarbures. 																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Zone fonctionnelle 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> • En saison de reproduction 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Suivis écologiques des espèces : s'assurer du maintien des études en cours pour les Frégates superbes et les Noddies bruns, recherche de financement ou de partenariat pour développer les études futures à mettre en œuvre sur les autres espèces présentes sur l'île. • Analyse des résultats des recherches : analyser et compiler les résultats obtenus lors des suivis télémétriques mis en place et interpréter les résultats en rapport avec les activités anthropiques connues ou à venir et leurs localisations. • Actions : en fonction des conclusions issues des résultats de ces recherches, établir une stratégie pour déterminer les actions à mettre en place pour limiter au maximum les impacts des activités anthropiques sur les oiseaux marins de la réserve. 																																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : communauté scientifique 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Financement extérieur 																																

PA

Prestations d'accueil et d'Animation



PA1 Sensibiliser et informer les pêcheurs professionnels

Priorité	1																				
OLT	OLT 3- Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel																				
Description	<p>La réserve est l'unique aire marine protégée non côtière de Guyane. Avec près de 8 000 ha de territoire marin protégé, elle est la deuxième plus grande réserve naturelle nationale marine d'outre-mer après les TAAF. Sa réglementation très stricte interdit le mouillage, la pêche et le débarquement sur la partie terrestre. En parallèle du fléau que représente la pêche INN dans l'est guyanais, nous assistons depuis 2-3 ans à une augmentation des infractions venant des pêcheurs professionnels. Le dialogue, bien que largement initié avec le comité des pêches de Guyane manque encore d'actions concrètes auprès des équipages et capitaines qui ne sont pas francophones dans leur grande majorité (anglophone et lusophone majoritairement) et parfois illettrés.</p> <p>Ce projet vise donc à disposer d'un outil de communication spécialement adapté à ce public. L'outil de communication serait une plaquette multilingue et accessible à un public ne sachant peu lire. Outre cet outil, la réserve assurera régulièrement la transmission d'informations auprès des pêcheurs professionnels en partenariat avec le CRPMEM.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> RNN de l'île du Grand-Connétable 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> Durée du plan de gestion 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0; color: white;"> </td><td style="background-color: #0070C0; color: white;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Co-construction des messages pour la plaquette avec le CRPMEM. Le contenu devra aborder à minima la réglementation de la réserve, l'intérêt de l'existence de la réserve pour la préservation des services écosystémiques et enfin la nécessité de signalement de la pêche INN. Édition d'une plaquette étanche pouvant être emportée à bord du bateau riche en iconographies spécialement conçues pour la plaquette. Distribution de la plaquette à chacun des équipages concernés par le secteur du Grand-Connétable lors de tournées pour aller à la rencontre des capitaines sur les deux ports de pêche de l'île de Cayenne et des bateaux basés à Saint-Georges de l'Oyapock à la frontière brésilienne. 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve, animateur environnement Partenariats : CRPMEM Prestataires : illustrateur, infographiste, imprimeur 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL Financement extérieur (Te Me Um) 																				

		PA2 Favoriser le signalement de pêche INN dans la RNGC et dans l'est guyanais																															
Priorité	1																																
OLT	OLT 2- Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel																																
Description	<p>Outre les actions de communication et de sensibilisation des usagers de la mer à la réglementation et à la biodiversité de la réserve, l'équipe gestionnaire encourage également le signalement des activités illégales dans ses eaux et dans l'Est guyanais.</p> <p>Une forte pression de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) est observée depuis plusieurs années en Guyane. Cette pêche constitue une menace pour la viabilité des pêcheries et pour la gestion et la conservation des ressources halieutiques et de la diversité biologique marine. Des actions sont donc mises en place par les services de l'Etat concernés par cette problématique en lien étroit avec les espaces protégés notamment (Amana, Grand-Connétable). Cependant, les usagers de la mer sont encouragés à informer les autorités lorsqu'ils sont en présence de pêche illégale et ainsi contribuer, à leur niveau, à l'éradication de cette activité.</p>																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'île du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Durée du plan de gestion 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : usagers de la mer 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																																

PA3 Développer une aire marine éducative sur l'île de Cayenne

Priorité	1																					
OLT		OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																				
Description		<p>Le projet collaboratif CARIMAM (porté par l'AFB et le Sanctuaire AGOA) sera mené sur trois ans de 2019 à 2021 et prévoit la création d'une aire marine éducative sur l'île de Cayenne et l'embauche d'un animateur sur toute la période. Ce projet est porté par la réserve en Guyane.</p> <p>Le milieu marin en Guyane est peu connu de la population locale, et encore moins la grande faune marine qui y vit. Les eaux turbides, les fonds vaseux et les forts courants n'attirent en effet pas les baigneurs, même si quelques activités de plaisance existent telles que la pêche, les sports de glisse comme le jet-ski ou le kite-surf. Ainsi, une méconnaissance de cet environnement subsiste et peu de mesures de préservation sont mises en place. Au-delà de l'amélioration des connaissances, l'éducation à l'environnement est primordiale pour communiquer sur cet écosystème et sensibiliser la population. Les élus et les collectivités s'impliquent très peu pour sa préservation et n'encadrent guère les activités. En Guyane, près de 90% de la population vit sur le littoral et les pressions sur la grande faune marine dont le Lamantin antillais et le Dauphin de Guyane sont de ce fait très importantes.</p> <p>La réserve du Grand-Connétable, en tant qu'unique aire marine protégé non côtière de Guyane, a donc une responsabilité. La mise en place d'un animateur pour développer, créer et mettre en œuvre des outils pédagogiques concernant les mammifères marins et leurs habitats en Guyane est donc envisagée. Celui-ci pourra effectuer des animations auprès des scolaires et du grand public, et portera auprès des acteurs de l'éducation à l'environnement les questions sur la préservation du milieu marin, pour l'instant quasi inexistant dans ce domaine. Il fera également le relais avec les autres acteurs de CARIMAM et espaces protégés.</p> <p>De plus, des prestataires touristiques effectuent quotidiennement des trajets vers certaines îles de Guyane (Grand-Connétable, îlets de Cayenne, îles du Salut), représentant plusieurs centaines de passagers par jour. Régulièrement, des observations de dauphins ou autres espèces de la faune marine sont observées, mais malheureusement aucun support et aucun discours n'est fourni. Il est alors envisagé de proposer aux opérateurs touristiques un accompagnement pour l'animation de leurs sorties et la mise à disposition de guides et fiches d'identification des espèces notamment.</p>																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • Guyane 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • 3 ans sur la durée du plan de gestion 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">2018</td><td style="width: 10%;">2019</td><td style="width: 10%;">2020</td><td style="width: 10%;">2021</td><td style="width: 10%;">2022</td><td style="width: 10%;">2023</td><td style="width: 10%;">2024</td><td style="width: 10%;">2025</td><td style="width: 10%;">2026</td><td style="width: 10%;">2027</td></tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td><td style="height: 20px; background-color: #a6c9ff;"></td><td style="height: 20px; background-color: #a6c9ff;"></td><td style="height: 20px; background-color: #a6c9ff;"></td><td style="height: 20px;"></td><td style="height: 20px;"></td><td style="height: 20px;"></td><td style="height: 20px;"></td><td style="height: 20px;"></td><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : DEAL, AFB, rectorat, écoles, collectivités, Conservatoire du Littoral, opérateurs touristiques, partenaires du projet CARIMAM, CEN-G, GRAINE, associations de protection de l'environnement 																				
Moyens humains et matériels		<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : un animateur embauché par la réserve sur toute la durée du projet (3 ans) 																				
Financement possible		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Financement extérieur (Interrreg) 																				

PA4 Créer ou mobiliser des outils et des animations pédagogiques																					
Priorité	1																				
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																				
Description	L'objectif est de créer ou apporter des outils pédagogiques à destination des enseignants afin d'illustrer les programmes scolaires à l'aide d'exemples concrets et locaux. Ces outils pourraient voir le jour sous forme d'exposition, de mallette pédagogique ou de jeux en ligne.																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Guyane 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0; color: white;">●</td><td style="background-color: #0070C0; color: white;">●</td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des outils existants au sein de la réserve et dans le réseau • Connaissance des programmes scolaires et travail avec les enseignants sur des outils à créer ou à remobiliser/adapter <ul style="list-style-type: none"> • Création et adaptation des outils • Diffusion et utilisation des outils • Edition des documents d'information et pédagogiques pour le public comprenant les éléments sur la biodiversité, le respect des pratiques et de la réglementation (dépliants et affiches, plaquettes, livrets, posters). 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : CEN-G, GRAINE, associations de protection de l'environnement 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																				

		PA5 Organiser ou participer à des manifestations organisées sur le territoire																													
Priorité	1																														
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																														
Description	<p>Il est important, pour une réserve isolée et peu accessible comme l'Île du Grand-Connétable, de développer sa visibilité sur le territoire. Cela afin de transmettre au mieux et au plus grand nombre les connaissances acquises sur les enjeux de la biodiversité.</p> <p>La présence de la réserve pourrait peut-être être assurée de deux manières : en se développant autour d'événements phares (fête de la nature, fête de la science, journée mondiale des océans, journée de la tortue marine, etc.) ou en organisant des événements dédiés à la réserve.</p>																														
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> En fonction des manifestations 																														
Période	<ul style="list-style-type: none"> Tout au long du plan de gestion (entre mars et juin : fête de la nature, semaine du développement durable, journée de la tortue marine, journée mondiale des océans ; septembre-octobre : fête de la science) 																														
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0; color: white;"> </td><td style="background-color: #0070C0; color: white;"> </td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																						
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Planning annuel des évènements nationaux et régionaux en listant ceux auxquels la réserve participe déjà et pour lesquels elle doit maintenir son investissement et ceux sur lesquels elle devrait être présente. Représentation de la réserve sur les différents événements identifiés Participation aux réunions d'organisation de ces évènements Proposition d'un évènement « spécial Connétable » qui pourrait se mener annuellement ou bisannuellement, avec un effort moindre d'organisation. Faire valider cette proposition par les gestionnaires et travailler avec la commune concernée (voire la CTG) pour mener à bien ce projet. Organisation d'un évènement plus conséquent pour les 30 ans de la réserve en 2022 ? Monter des projets et demandes de subvention si nécessaire 																														
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre : équipe réserve 																														
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> Dotation DEAL 																														

PA6 Organiser ou participer à des sorties nature

Priorité	1																				
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																				
Description	L'immersion du public au contact direct de la nature est, et restera sans doute, la méthode la plus efficace pour la découvrir, donner l'envie de la comprendre et de la protéger. Le rôle de la réserve naturelle est aussi de permettre l'immersion nature des jeunes, que ce soit <i>in situ</i> ou <i>ex-situ</i> . Nous devons apporter notre expérience et nos connaissances scientifiques à travers la manipulation et l'immersion nature.																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'Île du Grand-Connétable et zone littorale de la Guyane 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0; color: white;">●</td><td style="background-color: #0070C0; color: white;">●</td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
●	●	●	●	●	●	●	●	●	●												
Méthodologie	<p>Il s'agit d'assurer le lien entre Homme-Nature à travers des sorties, à destination des scolaires, mais aussi du grand public.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et animation de sorties découverte de la réserve (<i>in-situ</i>) avec différents publics dont les scolaires • Organisation et animation de sorties découverte du milieu marin (<i>ex-situ</i>) avec différents publics, dont les scolaires (oiseaux marins sur le littoral de Cayenne par exemple) • Présence d'un agent de la réserve, lors de sorties touristiques organisées par Wayki Village 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenaires : rectorat, écoles, collectivités, Wayki Village, associations 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																				

PA7 Favoriser les sciences participatives

Priorité	1																				
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																				
Description	<p>Les sciences participatives ont connu un fort développement ces dernières années permettant au grand public, usagers et plus jeunes de devenir aussi acteur de l'environnement et d'agir pour sa préservation. Ceci passe par la transmission des observations naturalistes et à une implication dans des suivis d'espèces par exemple. Pour cela, des outils de sciences participatives sont conçus pour favoriser l'envie d'observer et de participer à l'amélioration commune des connaissances naturalistes et scientifiques sur la biodiversité.</p> <p>En Guyane, deux outils ont été développés dans cette intention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le site Faune-Guyane permet de saisir des données appartenant à 8 groupes faunistiques différents, dont les oiseaux, les poissons et les mammifères marins. - Depuis 2018, l'application OBSenMER est disponible en Guyane et est complémentaire de Faune-Guyane. Elle permet la saisie des observations de la faune marine et activités humaines à la côte et au large. <p>Chaque outil se décline en un site internet et une application mobile intuitive simple d'utilisation et destinée au grand public. Des experts assurent la validation des données et accompagnent les contributeurs à l'identification des espèces.</p> <p>Que ce soit dans ou en dehors de la réserve, puisque le bon état de conservation de la réserve dépend aussi de l'environnement qui l'entoure, il est essentiel de porter à la connaissance de tous ceux qui sont au contact de la nature (scolaires, professionnels de la mer, plaisanciers, grand public, etc.) ces moyens d'identification des espèces et de transmission d'observations afin de les impliquer dans les actions de suivi. Ceci s'accompagne de formations et d'une forte sensibilisation à l'utilité de ces outils.</p>																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Guyane 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du plan de gestion 																				
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des outils existants sur le territoire • Formation et sensibilisation de la population • Inscription de la réserve dans le réseau d'acteurs des sciences participatives (VigieMer par exemple). • Communication des données et résultats obtenus 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Financement extérieur 																				

		PA8 Encadrer et accompagner les opérateurs touristiques qui exercent dans la réserve																															
Priorité	1																																
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																																
Description	Wayki Village est le seul opérateur touristique proposant un circuit découverte autour de la réserve et constitue un intermédiaire privilégié pour l'information du public. Cela nécessite d'abord que le prestataire soit correctement formé et informé, que ce soit sur les bonnes pratiques au sein de la réserve et sur ses activités.																																
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'Ile du Grand-Connétable 																																
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Période d'activité touristique 																																
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td><td></td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;"></td><td style="background-color: #0070C0;"></td><td></td></tr> </table>											2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																								
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'outils pratiques, facilement utilisables à bord des bateaux et peu contraignante pour permettre à l'opérateur touristique de communiquer sur la réserve <ul style="list-style-type: none"> • Formations des opérateurs touristiques (guide de bonne conduite, réglementation, biodiversité, etc.) • Transmission régulière d'informations concernant les activités de la réserve (lettre d'information par exemple) 																																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : opérateurs touristiques 																																
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																																

PA9 Dialoguer avec les opérateurs touristiques qui exercent en mer en Guyane et les sensibiliser

Priorité	2																				
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																				
Description	Au-delà de la réserve, le dialogue avec l'ensemble des opérateurs touristiques est essentiel.																				
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'Ile du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																				
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Période d'activité touristique 																				
Planification	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4f81bd; color: white;"> </td><td style="background-color: #4f81bd; color: white;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact avec les opérateurs et organismes touristiques pour apporter un soutien professionnel (transmission d'informations sur l'environnement pour améliorer la qualité des informations transmises au public, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • Adopter des méthodes d'échange adaptées (réunions ? tête à tête ?) • Réponse aux sollicitations et adaptation d'un format d'interventions en fonction des besoins formulés et des possibilités de la réserve 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : opérateurs touristiques 																				
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																				

Priorité	1	PA10 Dialoguer avec les usagers de la mer en Guyane (activités nautiques de loisir, pêche, plaisance, etc.) et les sensibiliser																				
OLT		OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																				
Description		Le dialogue avec les usagers de la mer est essentiel pour une acceptation de la réserve, la mise en commun des efforts, mais également parce que les pêcheurs ou plaisanciers sont aussi des observateurs (que ce soit pour transmettre des informations sur les espèces ou sur les activités illégales qui peuvent être réalisées dans la réserve).																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • RNN de l'Île du Grand-Connétable et zone fonctionnelle 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Durée du plan de gestion 																				
Planification		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; padding: 2px;">2018</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2019</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2020</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2021</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2022</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2023</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2024</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2025</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2026</td><td style="width: 10%; padding: 2px;">2027</td></tr> <tr> <td style="width: 10%; background-color: #a6c9e9; padding: 2px;"></td><td style="width: 10%; background-color: #a6c9e9; padding: 2px;"></td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact avec les différents usagers pour faire connaître la réserve, ses actions et sa réglementation • Adopter des méthodes d'échange adaptées comme la création d'une plaquette multilingue de présentation de la réserve • Répondre aux sollicitations et adaptation d'un format d'interventions en fonction des besoins formulés et des possibilités de la réserve. 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : usagers de la mer 																				
Financement possible		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL 																				

CC

Création de supports de Communication

et de pédagogie

LA RÉSERVE LA RÉSERVE ET VOUS ACTUALITÉS GALERIE CONTACT NEWSLETTER

360°

LIENS

- Présentation
- Missions
- Milieu marin
- Milieu terrestre
- Vos observations
- Venir au Connétable
- Espace de téléchargements

Priorité	1	CC1 Créer et diffuser des outils de vulgarisation originaux et modernes (site Internet, visite virtuelle, films, etc.)																				
OLT		OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																				
Description		La réserve étant isolée, difficile d'accès et surtout interdite au débarquement, il est important de favoriser un retour des actions menées sur la réserve aux citoyens et aux élus et de leur permettre de mieux visualiser l'environnement de la réserve. Il est donc essentiel de développer des outils de vulgarisation scientifique adaptés et modernes afin de toucher un large public.																				
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> • Guyane 																				
Période		<ul style="list-style-type: none"> • Durée du plan de gestion 																				
Planification		<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0; color: white;"> </td><td style="background-color: #0070C0; color: white;"> </td></tr> </table>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027													
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> • Développement de fonctionnalités originales et interactives par le biais du site internet (visite virtuelle, veille 24/24 avec une caméra sur la réserve, etc.) • Développement d'autres outils de vulgarisation adaptés aux actions de la réserve (mini reportages sur chaque mission, ouverture d'une chaîne Youtube, story map, etc.) 																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : développeur web, Canopée des sciences 																				
Financement possible		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation DEAL • Financement extérieur 																				

		CC2 Communiquer sur les actions de la réserve (lettre d'information, réseaux sociaux, médias, etc.)																												
Priorité	1																													
OLT	OLT 4- La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane																													
Description	<p>Il est important, pour une réserve isolée et peu accessible comme l'Île du Grand-Connétable, de développer sa visibilité sur le territoire.</p> <p>Dans un monde où les médias et le numérique tiennent une place importante dans le quotidien de chacun, il faut donc s'appuyer sur ces outils et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour faire découvrir la biodiversité que nous protégeons et porter à connaissance du plus grand nombre les enjeux qui lui sont liés. Pour cela, il faut diversifier les moyens de communication pour toucher un maximum de personnes, et faire passer les messages via internet et les réseaux sociaux, mais aussi les médias (presse, télévision, radios, etc.).</p> <p>La page Facebook permet de diffuser des informations brèves. Le site internet présente des pages avec du contenu de fond et permanent destiné à des usagers professionnels et au grand public.</p>																													
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Guyane 																													
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Durée du plan de gestion 																													
Planification	<table border="1"> <tr> <td>2018</td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td><td>2026</td><td>2027</td></tr> <tr> <td style="background-color: #4682B4; color: white;"> </td><td style="background-color: #4682B4; color: white;"> </td></tr> </table>										2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																					
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des cibles de la communication médiatique à mettre en place • Validation en interne des éléments à partager sur le site internet et la page Facebook • Mise à jour régulière des informations sur les deux supports (résumé démission, résultats d'études, etc.) • Diffusion de la newsletter par mail • Développement de nouveaux outils de communication (cf fiche CC1) • Réponse aux sollicitations des journalistes pour la réalisation de films/reportages sur la réserve (Frane Ô, France-Guyane, Guyane Première, etc.) • Maintien d'une visibilité et communication lors des manifestations ponctuelles 																													
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre : équipe réserve • Partenariats : Journalistes, organisateurs d'évènements 																													